https://lib.uliege.be https://matheo.uliege.be

Comment les partis politiques québécois construisent-ils la question de la protection du français dans leurs programmes électoraux

Auteur : Rapetti, Loïs
Promoteur(s) : Perrez, Julien
Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres
Diplôme : Master en communication multilingue, à finalité spécialisée en communication économique et sociale
Année académique : 2025-2026
URI/URL : http://hdl.handle.net/2268.2/26657

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Parti Libéral du Québec

ENGAGEMENTS

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2014

TABLE DES MATIÈRES

Création de 250 000 emplois en 5 ans....3
Stratégie maritime....6
Les femmes au coeur du développement économique du Québec....9
Partage des redevances minières, pétrolières et gazières avec les communautés locales....12
Éducation : réduire pour mieux investir dans la réussite de l'élève....14
Amélioration de l'accès aux soins....18
Agir contre l'intimidation....22
Soutenir les PME....25
Protéger les sièges sociaux....31
Relancer le développement durable du nord avec le Plan Nord +....33
Approvisionnement en gaz naturel : relance de la Côte-Nord avec le Plan Nord + et la Stratégie maritime....36
Îles de la Madeleine au coeur de la stratégie maritime....38
Améliorer la qualité de vie de nos aînés, s'assurer qu'ils vivent dignement et en sécurité....40
Cadre financier : élimination graduelle de la taxe santé et surplus budgétaire dès 2015-2016....43
Investir dans nos infrastructures et redémarrer notre économie....46
Améliorer l'accès aux soins et rénover l'Hôpital de Verdun....49
Renouvellement de l'industrie forestière dans nos régions....51
Plan d'action pour la Capitale-Nationale : vers une ville plus intelligente....54
Stimulation de la rénovation domiciliaire pour aider les familles et relancer notre économie....58
Une formation de qualité pour favoriser l'essor économique du Québec....60
Plan d'action pour Montréal : une métropole internationale d'avenir....64
Aide aux familles pour amasser la mise de fonds nécessaire à l'achat de leur première maison....68
Engagements en santé inspirés de nos succès....70
Soutient au projet de modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont....72
Relancer économique du Québec et de la métropole....74
Une agriculture plus forte et plus durable....77
Mieux accompagner les familles, de la naissance de l'enfant jusqu'à la petite enfance....79
Redonner au Québec son rôle de leader dans la lutte contre les GES....83
Un ministre délégué aux PME pour appuyer leur développement....86
Relancer l'économie, pour la santé des Québécois....90

6 MARS 2014

L'équipe économique du PLQ créera 250 000 emplois en 5 ans

Montréal, le 6 mars 2014 – Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a dévoilé aujourd'hui trois nouvelles candidatures économiques de renom au jour 2 de la campagne électorale. L'équipe libérale fera de la relance de notre économie sa première priorité et s'engage à créer 250 000 emplois au cours des 5 prochaines années.

« Au hockey, on dit des grandes équipes qu'elles ont beaucoup de profondeur. C'est certainement le cas de mon équipe économique. Le Parti libéral du Québec présente la meilleure équipe et le meilleur plan pour redémarrer notre économie dans toutes les régions du Québec. »

- **Philippe Couillard**

Jacques Daoust, qui était jusqu'à tout récemment président et chef de la direction d'Investissement Québec, sera candidat dans la circonscription de Verdun. Il a longuement œuvré au sein de la Banque Laurentienne et de la Banque Nationale du Canada.

M. Daoust a piloté avec beaucoup de succès la fusion entre Investissement Québec et la SGF. Sous sa direction, Investissement Québec a joué un rôle de premier plan pour permettre au Québec de bien traverser la crise financière mondiale de 2008-2009.

Martin Coiteux, économiste à la Banque du Canada, sera candidat dans la circonscription de Nelligan. M. Coiteux est un spécialiste de l'économie du Québec et de l'évolution de ses entreprises. Il apporte à notre équipe une connaissance approfondie de l'économie de toutes les régions du Québec.

Carlos Leitão, un économiste de renom qui a œuvré plus de 30 ans dans les secteurs financiers et bancaires, sera candidat dans la circonscription de Robert-Baldwin. Économiste en chef de la Banque Laurentienne, M. Leitão a été classé deuxième meilleur économiste au monde en 2008 par *Bloomberg News*.

Ces trois candidats économiques réputés se joignent à une équipe déjà diversifiée et expérimentée.

« Le gouvernement du Parti Québécois a brisé l'élan économique du Québec. En 2013, il s'est perdu 66 800 emplois à temps plein au Québec. Pendant ce temps, il s'en est créé 53 800 en Ontario et 136 800 au Canada. L'économie du Québec est maintenant en panne. Il est urgent de redémarrer notre économie. »

Le plan de l'équipe libérale vise la création de 250 000 emplois sur un mandat de 5 ans. « Nous avons une équipe et un plan pour relever le défi de procurer aux familles québécoises des emplois de qualité », a renchéri M. Couillard.

Un gouvernement libéral, dans les 100 premiers jours :

- Rétablira les budgets du Plan québécois des infrastructures;
- Introduira un crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire;
- Présentera un budget qui procurera aux investisseurs étrangers et aux entreprises québécoises et canadiennes la prévisibilité et la stabilité nécessaires pour investir au Québec.

Au cours du premier mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec :

- Relancera le Plan Nord;
- Déploiera la première stratégie maritime de notre histoire;
- Mettra en œuvre une stratégie d'exportation agressive pour tirer avantage des accords de libre-échange avec l'Union européenne et les États-Unis;
- Adoptera des mesures pour stimuler les investissements et l'innovation afin de relancer le secteur manufacturier;
- Favorisera la croissance de la population active et la formation technique et professionnelle pour que les Québécois aient les qualifications exigées par le marché du travail d'aujourd'hui.

Ces engagements seront dévoilés au cours de la campagne électorale.

« Les Québécois méritent mieux que le PQ sur le plan économique. Les familles québécoises méritent mieux. La croissance économique nous permettra de mieux financer nos services publics, d'atteindre et de maintenir l'équilibre budgétaire, de réduire le poids de notre dette pour les générations futures et d'alléger le fardeau fiscal trop lourd que supporte la classe moyenne », a conclu M. Couillard.

7 MARS 2014

Une stratégie maritime pour remettre le Québec en marche

Québec, le 7 mars 2014 – Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a dévoilé aujourd'hui la première stratégie maritime de l'histoire du Québec, qui mettra en valeur tout le potentiel du fleuve et de l'estuaire du Saint-Laurent. Elle stimulera le développement économique de toutes les régions côtières, de Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine à Montréal, en passant tant par Sept-Îles et Rivière-du-Loup, que par la Montrérégie.

Cette ambitieuse stratégie maritime donnera naissance à de nouveaux vecteurs de croissance économique et procurera un nouvel élan à plusieurs industries. Elle est un élément important de la politique de création d'emplois d'un gouvernement du Parti libéral du Québec.

Ce projet porteur sera créateur de 30 000 nouveaux emplois de 2015 à 2030. Il génèrera des investissements privés de plus de 4 milliards de dollars et des investissements publics de plus de 3 milliards de dollars en infrastructures. Il s'accompagnera de retombées fiscales supérieures à 3,5 milliards de dollars pour les gouvernements du Québec et du Canada.

Nous avons l'occasion de redémarrer ensemble notre économie en exploitant de manière responsable le potentiel maritime du Québec. Par exemple, la combinaison de l'ALENA et du libre-échange avec l'Europe va accroître l'importance du Québec comme plaque tournante du transport transatlantique. C'est une occasion qu'il nous faut saisir maintenant pour propulser notre économie. **- Philippe Couillard**

Cette stratégie maritime a pour objectif :

- De saisir les occasions de développement du transport maritime découlant de l'accord de libre-échange avec l'Europe et de l'ouverture du canal de Panama.
    - Pour ce faire, nous favoriserons avec le gouvernement fédéral les investissements dans les installations portuaires du Québec et la création d'un pôle logistique à haute valeur ajoutée;
    - Nous développerons le transport intermodal et le cabotage et dynamiserons les chantiers maritimes québécois, et ce, dans un objectif de développement économique et de réduction des GES liés au transport des personnes et des marchandises.
    - Nous améliorerons l'offre des services de traversiers, notamment en reconnaissant les services de traverse intermédiaires.
- De saisir les occasions découlant de la forte croissance du tourisme de croisière.
- Nous investirons dans les infrastructures d'accueil et mettrons en place le Bureau de l'offre touristique maritime afin de développer les partenariats d'offres touristiques public-privé ou privé-privé.
- De saisir les occasions découlant du développement des technologies marines et environnementales.
- Nous inscrirons le Québec dans l'économie bleue en investissant dans nos instituts de recherche et le développement des technologies marines afin de favoriser l'innovation et la commercialisation de nouveaux produits.
- De transporter de manière plus sécuritaire et plus écologique nos marchandises.
- Nous encouragerons le transport maritime dans une perspective de développement durable pour réduire les émissions de GES. Le transport ferroviaire consomme 9 fois plus d'énergie que le transport maritime, et le transport par camion est 6 fois plus énergivore que le transport sur rails.
- D'assurer la pérennité de l'industrie des pêches et de l'aquaculture;
- Nous accompagnerons l'industrie de la pêche jusqu'au développement de nouveaux produits exportés vers de nouveaux marchés.
- D'assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée par le déploiement et la promotion des programmes de formation et en appuyant nos centres de formation.

Ce grand projet mettant en valeur tout le potentiel du majestueux Saint-Laurent s'inscrit dans la tradition libérale des grands projets mobilisateurs. Il permettra au Québec de saisir des occasions uniques de développement et de bien se positionner sur l'échiquier économique mondial.

Cette stratégie est bonne pour l'emploi, le développement économique de nos régions, les finances publiques et la protection environnementale d'un des plus beaux cours d'eau au monde. Le gouvernement que je propose aux Québécois de diriger assumera tout le leadership nécessaire pour mener à bon port cette stratégie ambitieuse.

« Nous mobiliserons les nombreux acteurs du secteur maritime – le gouvernement fédéral, les municipalités, les acteurs socioéconomiques, les centres de recherche, les collèges et les universités – pour propulser le développement économique durable du Québec vers de nouveaux horizons », a soutenu M. Couillard.

Le Parti libéral du Québec est le seul à affirmer cette priorité et à pouvoir réaliser une telle entreprise de redressement de notre économie. C'est ainsi qu'ensemble, on s'occupe des vraies affaires.

Consulter la section Stratégie maritime (**plq.org/fr/strategie-maritime**)

Télécharger le document PDF de la Stratégie maritime (**plq.org/fr/strategie-maritime.pdf**)

8 MARS 2014

Les femmes au coeur du développement économique du Québec

Montréal, le 8 mars 2014 – En cette 4e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a proposé de nouvelles mesures visant à accroître la participation des femmes dans les centres et postes de direction et dans les métiers non traditionnels.

Pour atteindre nos objectifs en matière de croissance économique et d'égalité femmes-hommes, il est important que les femmes s'engagent davantage dans la création d'entreprises et les métiers dits non traditionnels. Un gouvernement libéral qui s'occupe des vraies affaires agira de manière à ce que les femmes soient bien représentées dans toutes les sphères de la vie économique.

- **Philippe Couillard**

En cette journée internationale de la femme, Philippe Couillard a pris les engagements suivants :

Renforcer la présence de femmes dans les centres décisionnels

Aujourd'hui, un poste sur cinq dans les conseils d'administration est occupé par une femme. De grands progrès ont été faits, cependant, la participation des femmes dans les milieux décisionnels de la société peut et doit s'améliorer. Le gouvernement libéral a marqué l'histoire en présentant un conseil des ministres à parité hommes-femmes et en exigeant de même pour les conseils d'administration des sociétés d'État. C'est un objectif vers lequel le secteur privé doit tendre.

Un gouvernement libéral, de concert avec l'Autorité des marchés financiers, instaurera un programme « appliquer ou expliquer », de façon à ce que les entreprises inscrites en bourse se dotent d'un plan pour une représentation féminine équitable dans la haute direction et les conseils d'administration.

Quant aux organismes et sociétés publics qui procèdent à des appels d'offres, un critère supplémentaire fera partie de l'évaluation, soit la présence d'une politique d'équité mise en place chez les entreprises soumissionnaires de 50 employés et plus. Elles devront faire état dans leur rapport annuel des mesures prises pour accroître la participation des femmes dans les fonctions de direction ainsi que dans les chaines d'approvisionnement.

Soutenir l'entrepreneuriat féminin

C'est au Québec que le taux d'activité au marché du travail des femmes de 15 à 49 ans est le plus élevé, et nombre d'entre elles décident de créer leur propre entreprise. Les politiques passées du gouvernement libéral ont grandement contribué à cette avancée, pensons à la mise en place du Régime québécois d'assurance parentale, au déploiement des places en garderie et la à la norme consensuelle en matière de conciliation travail-famille.

Afin de rejoindre la moyenne canadienne de création d'entreprises, un gouvernement libéral accompagnera les femmes entrepreneures dans la réalisation de leurs ambitions. Des activités de promotion spécifiques à l'entrepreneuriat féminin seront développées avec l'aide de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et le réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ). Dans cette perspective, le programme Femmessor sera bonifié afin d'améliorer les services de financement, réseautage, accompagnement et de formation.

De plus, les centres locaux de développement (CLD) en collaboration avec Investissement Québec devront développer des stratégies et des moyens pour accroître l'entrepreneuriat féminin, notamment auprès des jeunes femmes.

Valoriser les métiers non traditionnels

D'ici 2020, 1,4 million de postes devront être pourvus et près du tiers demanderont une formation professionnelle ou une formation technique. Dans cette perspective et dans celle de l'égalité entre hommes et femmes, il faut accroître la valorisation de ces formations, notamment des métiers non traditionnels auprès des jeunes femmes.

Pour ce faire, un gouvernement libéral insistera sur l'importance que l'information relative aux métiers non traditionnels soit offerte et accessible aux jeunes filles lors des rencontres d'orientation au secondaire. De plus, il faut sensibiliser les employeurs à la présence de femmes dans les métiers non traditionnels afin d'améliorer leur présence. Des campagnes de promotion seront élaborées auprès des jeunes filles et des entreprises pour atteindre ces objectifs.

« Les femmes jouent un rôle capital dans la croissance de nos entreprises et la prospérité de notre société. De grands progrès ont été faits au fil des années au Québec et un gouvernement libéral majoritaire continuera à prioriser l'avancement des femmes et soutiendra leur apport au développement économique de notre société. Car nous, on s'occupe des vraies affaires », a conclu le chef du PLQ.

9 MARS 2014

Le PLQ partagera les redevances minières, pétrolières et gazières avec les communautés locales

Roberval, le 9 mars 2014 – En cette 5e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a pris l'engagement de partager les redevances issues de l'exploitation des ressources minières, pétrolières et gazières avec les communautés locales afin qu'elles puissent bénéficier directement de la mise en valeur de nos ressources naturelles.

Il faut qu'une communauté qui accueille un projet de développement minier, pétrolier ou gazier sur son territoire puisse sentir les bénéfices qui y sont liés. Le partage des redevances donnera à la communauté les moyens de faire face aux défis de la croissance économique et démographique liés à cette activité. Elle pourra ainsi mieux répondre aux besoins d'infrastructures et de services créés par cet essor.

Des redevances pour tous

C'est dans le cadre de la négociation de la prochaine entente de partenariat fiscal et financier (pacte fiscal) avec les municipalités qu'un gouvernement libéral introduira un partage des redevances liées aux ressources minières, pétrolières et gazières, tout en tenant compte des objectifs du livre blanc de l'Union des municipalités du Québec.

Création de fonds locaux et régionaux

Des fonds locaux et régionaux seront aussi créés à même une partie des redevances distribuées. Ils permettront :

- de proposer une formation professionnelle qui favorisera le maintien des populations en région et fournira l'expertise recherchée par les différentes industries;
- de favoriser la diversification économique par l'entrepreneuriat local afin de préparer l'après-boom de l'exploitation des ressources dans la région;
- de faire la promotion des régions dans une perspective touristique.

La mise en place de fonds de diversification économique permettra de se préparer dès la première journée d'exploitation d'une mine à l'après « boom minier »

Cela s'inscrit dans la volonté de développement durable et responsable du Parti libéral du Québec de diversifier les sources de revenus des municipalités afin de leur permettre de mieux faire face à leurs responsabilités et ainsi en faire profiter directement les citoyens », a ajouté Philippe Couillard.

Les générations futures

Par ailleurs, un gouvernement libéral continuera de verser la majorité des redevances minières au Fonds des générations, qui vise la réduction de la dette publique du Québec, et ce, afin que la valorisation de nos ressources naturelles soit dans l'intérêt des générations futures. Un gouvernement libéral compte sur la relance du Plan Nord pour en fait accroître les versements au Fonds des générations. D'autres sources de revenus pourront également alimenter le Fonds des générations.

« On a pu assister au triste spectacle du Parti Québécois qui dénigrait le développement minier lors de la dernière campagne électorale, et qui a fait perdre des centaines d'emplois dans ce secteur depuis qu'il est au gouvernement. »

Le PQ a créé une importante incertitude dans le milieu, ce qui a fait fuir les investisseurs. Il a nui au développement économique des régions du Québec.

« Un gouvernement libéral s'engage à faire en sorte qu'ensemble on s'occupe des vraies affaires, c'est-à-dire que c'est tout le Québec et les générations futures qui vont profiter de ce développement », a conclu le chef libéral. »

10 MARS 2014

Éducation : réduire pour mieux investir : un gouvernement libéral investira là où ça compte : dans la réussite de l'élève

Québec, le 10 mars 2014 – En cette 6e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a présenté les actions que mènera un gouvernement du Parti libéral du Québec pour accroître le service aux élèves et investir dans leur réussite scolaire.

Le réseau scolaire québécois est arrivé à maturité. Le temps est venu d'actualiser les mandats et missions en fonction des défis d'aujourd'hui et des besoins actuels des élèves.

RÉDUIRE LA BUREAUCRATIE

Puisque les commissions scolaires sont bien implantées et jouent pleinement leur rôle de gestion des services offerts aux écoles de leur territoire, la mission du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) doit être recentrée.

Le MELS doit définir les objectifs pédagogiques et évaluer la qualité des programmes éducatifs. Le recentrage de la mission du MELS permettra de réduire de 100 personnes par année pendant 5 ans les effectifs administratifs, soit une réduction à terme de 40 %. Des économies de 7,5 millions de dollars par année seront réalisées, pour atteindre 37,5 millions de dollars la cinquième année.

En modifiant le rôle du MELS, les directions régionales du Ministère n'ont plus à chapeauter et à jouer un rôle d'accompagnateur auprès des commissions scolaires. Par conséquent, les directions régionales seront abolies, permettant des économies annuelles et récurrentes de 15 millions de dollars.

Les commissions scolaires sont des acteurs importants du développement économique régional. Elles offrent un service de proximité et ont une expertise dans la coordination des services aux élèves et aux écoles. Les commissions scolaires continueront d'offrir ces services aux écoles de leur territoire.

Les écoles auront plus d'autonomie pour mettre en place des projets pédagogiques et voir aux besoins de l'élève. Elles auront plus de latitude dans les moyens à privilégier pour atteindre les objectifs pédagogiques fixés par le MELS.

Ce recentrage des missions et des mandats permettra des économies totales de 22,5 millions de dollars la première année, qui atteindront 52,5 millions de dollars la cinquième année.

INVESTIR DANS LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Ces économies dans la bureaucratie seront investies dans les services aux élèves et dans la réussite scolaire. Sur 5 ans, ce sont des économies cumulatives de 187 millions de dollars qui seront ainsi investies. Nous mettrons l'accent sur trois grands thèmes, soit la lutte contre le décrochage scolaire, le développement d'un milieu de vie attrayant, sain, stimulant et enrichissant et le renforcement de l'apprentissage des langues.

Lutte contre le décrochage

Un gouvernement du Parti libéral du Québec intensifiera la lutte contre le décrochage scolaire. Pour ce faire nous allons :

- Assurer un service d'aide aux devoirs dans toutes les écoles primaires;
- Étendre l'aide aux devoirs aux écoles secondaires;
- Élargir les périodes d'aide aux devoirs avec des séances certains midis et soirs;
- Soutenir les projets issus de la communauté tel le CRÉPAS au Saguenay-Lac-Saint-Jean;

- Prioriser le diagnostic hâtif chez les jeunes montrant des difficultés d'apprentissage et l'intervention rapide dès la petite enfance en s'assurant du nombre adéquat de spécialistes.

Milieu de vie attrayant, sain, stimulant et enrichissant

La réussite de l'élève passe par un environnement sain et sécuritaire. Un gouvernement libéral privilégiera les actions suivantes:

- Travailler de concert avec les partenaires pour lutter contre la violence et l'intimidation à l'école;
- Régler de façon prioritaire les problèmes de qualité de l'air dans les écoles;
- Donner aux directions d'école la possibilité d'offrir des vocations spécialisées et de développer des activités parascolaires;
- Inciter les écoles à mettre en place des programmes communautaires de bénévolat;
- Encourager l'utilisation des technologies numériques.

Renforcer l'apprentissage des langues

Un gouvernement du Parti libéral du Québec renforcera l'apprentissage des langues. Nous allons :

- Insister sur l'importance de la lecture et de l'écriture;
- Accentuer la promotion de la qualité du français dès l'école primaire;
- Réaffirmer la mise en œuvre du programme d'anglais intensif en 6e année en prévoyant le financement adéquat;
- Offrir des séjours d'immersion en anglais ou en français;
- Confirmer l'apprentissage du français et de l'anglais (comme langue seconde) en première année du primaire dans les écoles anglophones et francophones;
- Maintenir le choix de la langue d'enseignement aux niveaux préscolaire et postsecondaire.

Nous allons réduire la bureaucratie dans un seul et unique but : investir dans la réussite de l'élève. Il faut lui donner tous les outils, lui offrir un milieu de vie stimulant, lui donner accès au plus grand bagage de connaissances possibles pour lui permettre de s'épanouir et de faire sa place dans la société. L'éducation, c'est le meilleur investissement qui soit pour le futur.

- **Philippe Couillard**

Économies découlant de la réduction de la bureaucratie (en millions de dollars)

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	TOTAL
Réduction des effectifs du MELS	7,5	15	22,5	30	37,5	**112,5**
Abolition des directions régionales	15	15	15	15	15	**75**
TOTAL	**22,5**	**30**	**37,5**	**46**	**52,5**	**187,5**

11 MARS 2014

Améliorer l'accès aux soins - Réaliser des économies pour réinvestir l'argent dans les services aux patients

Trois-Rivières, le 11 mars 2014. – En cette 7e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, s'engage à réviser en profondeur le mode de financement du réseau de la santé et à diminuer la bureaucratie afin de financer de nouvelles initiatives pour offrir aux Québécois un meilleur accès aux soins et aux services de santé.

S'occuper des vraies affaires, c'est notamment travailler sans relâche pour assurer aux contribuables que l'argent qui est investi dans le réseau de la santé aille directement dans les services aux patients, et ce, afin d'améliorer l'accessibilité aux soins pour les familles québécoises.

Revoir le mode de financement des établissements de santé

Le Parti libéral du Québec procédera, dès la première année d'un mandat, à une révision en profondeur du mode de financement des établissements de santé, afin de favoriser une augmentation du volume d'activités pertinentes dans différents secteurs tels que les laboratoires, la radiologie et l'hospitalisation.

Cette réforme du financement de nos hôpitaux sera basée sur le volume de soins donnés par l'établissement de même que sur la productivité, et elle prendra en considération la qualité des services offerts et le suivi du patient. Le nouveau mode de financement sera étendu dans tous les établissements et toutes les régions et sera largement implanté en 2017.

Cette révision, qui fera en sorte que l'argent suive le patient, permettra par ailleurs de corriger les iniquités de financement entre les régions, d'assurer une meilleure performance, d'offrir plus de services, de réduire les délais d'attente et d'améliorer l'accessibilité pour les Québécois, et ce, avec le même argent investi.

- **Philippe Couillard**

Mentionnons que cet engagement s'inscrit dans la foulée de ce que le gouvernement libéral avait mis de l'avant, lors du discours sur le budget du 20 mars 2012, avec la formation d'un groupe d'experts sur le financement à l'activité. Ce groupe, qui a terminé ses travaux depuis, avait pour mandat de formuler des recommandations afin de faire face aux défis dans le réseau de la santé et des services sociaux et d'assurer une meilleure répartition des ressources financières disponibles en santé.

Réaliser des économies

Le Parti libéral du Québec s'engage aussi à diminuer la lourdeur bureaucratique du réseau de la santé et des services sociaux en exigeant de chaque établissement, de chaque Agence de santé et de services sociaux, du ministère de la Santé et des Services sociaux et des organismes gouvernementaux qu'ils déposent un plan de réduction de la bureaucratie de 10 % sur trois ans.

Il pourrait s'agir, par exemple, de la diminution de la paperasse, d'une révision du nombre de cadres ou de l'utilisation de nouvelles technologies qui favoriseraient une plus grande efficience des activités administratives.

Par ailleurs, le Parti libéral du Québec s'engage à poursuivre l'optimisation des services de santé. En somme, il s'agit ici de faire des gains d'efficacité, en organisant mieux les soins offerts, tout en maintenant la qualité de ceux-ci.

Nous estimons également qu'il est possible de réaliser des économies dans le secteur des médicaments, notamment par la signature d'ententes particulières avec les fabricants, par la mise en place de meilleures pratiques pour un usage optimal du médicament, et par la réduction du prix payé pour les médicaments génériques.

De façon plus détaillée, voici la hauteur des économies qui seront effectuées pour chacune des mesures indiquées:

- **Réduction de 10 % de la bureaucratie (150 M$)**
- **Mesures d'optimisation, efficience clinique (25 M$)**
- **Négociation des prix des médicaments (ententes particulières) (50 M$)**
- **Mise en place de meilleures pratiques d'usage du médicament (50 M$)**
- **Réduction du prix payé pour les médicaments génériques (25 M$)**

« Avec ces mesures, nous serons à même de financer l'ensemble de nos nouvelles initiatives. Réduire la bureaucratie, optimiser nos services et payer moins cher nos médicaments nous permettra d'offrir un meilleur accès aux soins aux patients du Québec », a poursuivi M. Couillard.

Améliorer l'accès aux soins

D'abord, en plus de compléter le réseau des GMF afin de le porter à 300, le Parti libéral du Québec s'engage à favoriser la création de 50 super-cliniques à travers le Québec, de véritables carrefours de la santé qui seront ouverts 7 jours sur 7.

Les super-cliniques regrouperont sous un même toit une équipe multidisciplinaire formée d'omnipraticiens, de médecins spécialistes, d'infirmières et d'autres professionnels de la santé. Ils auront des heures d'ouverture plus étendues afin d'offrir davantage de services les soirs et les fins de semaine et offriront des services avec et sans rendez-vous. Le service sans rendez-vous sera géré à l'aide d'un système informatique particulier qui assurera une attente de moins de deux heures sur place.

Des services de radiologie et des tests en laboratoire seront également offerts sur les lieux. De plus, les super-cliniques permettront aux familles de consulter des médecins spécialistes directement dans la clinique. Ainsi, un enfant ayant besoin de consulter par exemple un pédiatre ou un dermatologue, y aura accès beaucoup plus rapidement, et sans qu'il faille pour cela multiplier les appels pour trouver un spécialiste.

Un gouvernement libéral s'engage aussi à ce que les Québécois puissent compter sur 2 000 infirmières praticiennes spécialisées qui pourront se joindre aux équipes dans les cliniques médicales et aussi travailler dans les établissements de santé.

Finalement, le Parti libéral du Québec s'engage à offrir un accès rehaussé à la résonance magnétique, au scan et à l'échographie, afin que les Québécois puissent obtenir le bon diagnostic le plus rapidement possible. Ces trois examens seront donc couverts par le régime public lorsqu'ils seront effectués dans les cliniques privées, et ce, dès 2014-2015. Ainsi, une personne pourra obtenir un examen rapidement dans une clinique privée sans avoir à débourser des centaines de dollars.

Ce que le Parti libéral du Québec propose aujourd'hui aux familles du Québec, c'est un plan concret et solide qui leur permettra d'avoir un meilleur accès aux soins de santé. Ces engagements démontrent que nous sommes centrés sur les vraies priorités des Québécois, comme l'amélioration de l'accès à notre système de santé.

- **Philippe Couillard**

12 MARS 2014

Agir ensemble contre l'intimidation sous toutes ses formes

Montréal, le 12 mars 2014 – En cette 8e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a présenté ses engagements pour contrer la violence et l'intimidation envers les jeunes, les personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle, les personnes âgées en situation de vulnérabilité ainsi que les femmes et les enfants.

Un geste d'intimidation, de violence ou de maltraitance est un geste de trop. Chaque personne doit pouvoir s'épanouir dans un environnement sain et sécuritaire. Chaque personne, quels que soient son âge, son sexe, son orientation sexuelle, son origine ethnique a droit à la dignité. Un gouvernement libéral fera de la lutte contre l'intimidation une priorité.

- **Philippe Couillard**

Agir du primaire à l'université

L'intimidation et la cyberintimidation sont des manifestations sociales de plus en plus répandues. Les élèves doivent pouvoir vivre dans un environnement scolaire et universitaire sain, sécuritaire, stimulant et enrichissant pour favoriser la réussite scolaire. Il est impératif de mener une lutte de tous les instants pour contrer l'intimidation. Tous les acteurs de la société ont une responsabilité face aux drames trop souvent vécus par les jeunes Québécois.

Pour le Parti libéral du Québec, ce sera tolérance zéro pour l'intimidation.

Le gouvernement libéral a lutté avec vigueur contre ce phénomène et continuera à faire preuve de leadership. Il est maintenant temps de réunir tous les organismes et entités luttant contre la violence et l'intimidation pour préciser les rôles de chacun, coordonner les interventions et agir. Un forum des intervenants sera instauré dans les 100 premiers jours d'un gouvernement du Parti libéral du Québec. Ce forum, présidé par le premier ministre, débouchera sur un nouveau plan d'action. Un gouvernement libéral s'engage également à :

- Créer des campagnes de sensibilisation qui seront menées contre l'intimidation et la cyberintimidation;
- Assurer la cohésion des corps de police luttant contre l'intimidation;
- Soutenir la formation de policiers spécialisés dans la lutte contre l'intimidation;

  Favoriser l'instauration de programmes de travaux communautaires pour les jeunes trouvés coupables d'intimidation.

Contrer la maltraitance auprès des personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle et des personnes âgées en situation de vulnérabilité

Il est impératif que des actions concrètes pour lutter contre la maltraitance soient entreprises afin de garantir la sécurité ainsi que la dignité des personnes vulnérables hébergées dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Un gouvernement libéral présentera un projet de loi qui prévoira notamment la mise en œuvre d'un plan complet et détaillé pour contrer la maltraitance dans tous les établissements publics et privés, un processus de signalement des situations de maltraitance, une protection pour les employés qui signaleraient ces situations ainsi que des amendes pour toutes personnes qui entraveraient la lutte contre la maltraitance. Cette pièce législative reprendra le contenu du projet de loi déposé par Marguerite Blais, le 10 octobre 2013, à l'Assemblée nationale du Québec.

Protéger les femmes victimes de violence conjugales et leurs enfants

En 2012, près de 20 000 personnes ont été victimes de crime contre la personne dans un contexte conjugal. Les femmes forment toujours la majorité des victimes. Les femmes et enfants qui se réfugient dans une résidence d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale ont besoin de s'y sentir en toute sécurité. Actuellement au Québec, il est possible de retracer un centre ou une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, et ainsi de compromettre la sécurité des personnes qui s'y trouvent.

Un gouvernement libéral procédera à une modification législative afin que le nom des centres et des maisons d'hébergement n'apparaissent dans aucun document accessible au public, ce qui permettra de préserver leur confidentialité et de mieux protéger les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants qui y séjournent.

Nous avons à cœur la santé et le bien-être de tous et chacun. L'intimidation sous toutes ses formes est trop présente au sein de notre société. C'est pourquoi nous devons agir, ensemble, pour contrer cette problématique. Un gouvernement libéral continuera d'exercer son leadership en la matière, parce que nous, on s'occupe des vraies affaires.

13 MARS 2014

Les PME au cœur du plan de redémarrage économique du PLQ

Saint-Georges, le 13 mars 2014. – En cette 9e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, annonce cinq nouvelles initiatives pour nos PME. Ces mesures stimuleront la création d'emplois, la croissance économique, l'innovation et les exportations dans toutes les régions du Québec. Elles sont au cœur du plan de redémarrage de notre économie du Parti libéral du Québec.

Notre économie est en panne. Le Parti Québécois a brisé l'élan économique du Québec.

Les PME représentent 50 % des emplois. Elles créent 80 % des nouveaux emplois. Celles qui en sont à leur première année d'existence créent de 20 à 25 % des nouveaux emplois. Elles sont vitales à la relance de notre économie et à la création d'emplois. Elles méritent un gouvernement qui comprend leurs enjeux. Les PME ont besoin de souffler, et le plan du Parti libéral du Québec leur donnera l'oxygène nécessaire.

- Philippe Couillard

Ces cinq mesures sont :

1. Instaurer un crédit d'impôt pour l'exportation;
2. Adopter le dossier et le guichet uniques des entreprises;
3. Lancer le programme Créativité Québec;
4. Créer le programme Démarrage-Québec;
5. Exempter d'impôt le transfert d'entreprises et de fermes aux enfants et aux employés.

Instaurer un crédit d'impôt pour l'exportation

Avec la mondialisation, le développement de nouveaux marchés est l'un des défis qui se posent pour les PME (moins de 200 employés), particulièrement en région.

Pour relever ce défi, un gouvernement libéral s'engage à :

- Offrir un crédit d'impôt de 50 % à l'exportation aux PME sur les coûts de transport liés aux activités d'exportation, du point d'origine au point de destination. Ce crédit d'impôt s'appliquera aux exportations interprovinciales et internationales. Ce crédit d'impôt aidera davantage les entreprises les plus éloignées des centres de distribution. Il incitera les entreprises à percer des marchés plus distants. Une entreprise pourra ainsi déduire 150 % de ses coûts de transport dans le calcul de son revenu imposable.
- Renforcer les 14 organismes régionaux de promotion à l'exportation (ORPEX) pour mieux soutenir les PME dans leurs stratégies d'exportation. Ces organismes qui conseillent les entrepreneurs et mettent sur pied des missions commerciales ne comptent que 50 professionnels. Leurs effectifs seront accrus de 25 %.
- Mettre à contribution les chambres de commerce bilatérales (chambres de commerce française, italienne, latino-américaine, etc.) présentes au Québec pour intensifier les liens entre le Québec et les pays d'origine de nos communautés culturelles.

Introduire le dossier et le guichet uniques pour les entreprises

Afin de réduire les coûts de formalité administrative, deux mesures seront mises en place : le dossier unique et le guichet unique. Ces mesures, ainsi que la mise en œuvre de plusieurs recommandations du rapport Audet, entraîneront pour les entreprises une réduction de 20 %

des coûts de formalités administratives d'ici 2015. À terme (5 ans), nous visons une réduction de 50 % des coûts, notamment par les transactions électroniques.

L'introduction du dossier unique permettra aux entreprises d'avoir un répondant-guide pour leurs relations avec l'appareil administratif de l'État. Ainsi, au lieu d'avoir un dossier dans plusieurs ministères et organismes gouvernementaux, l'entrepreneur n'aura qu'un seul dossier et s'adressera toujours à la même personne pour toutes les questions administratives relatives à son entreprise.

Pour sa part, le guichet unique visera les différents programmes d'aide et de financement offerts aux entreprises. Celles-ci s'adresseront à Investissement Québec (IQ) pour avoir accès à l'ensemble des programmes, qu'ils soient offerts par IQ, les Centres locaux de développement (CLD), les Conférences régionales des élus (CRÉ) ou autre.

Lancer le programme Créativité Québec

Développer une véritable culture de l'innovation est une condition de succès de la prospérité future du Québec. C'est également le meilleur moyen d'atteindre les niveaux de productivité de nos partenaires en Amérique du Nord. Il faut inévitablement miser sur l'économie du savoir, l'innovation et la créativité afin que le Québec demeure compétitif. Nos universités, centres de recherche et entreprises doivent aussi être en mesure d'œuvrer en synergie.

C'est pourquoi un gouvernement libéral s'engage à :

- Verser une aide immédiate à la réalisation des projets d'innovation avec le programme Créativité Québec (CQ), administré par Investissement Québec. Ce programme, qui sera doté d'une enveloppe de 150 M$, prévoira des aides directes, des prêts et des participations pour la réalisation de projets d'une valeur minimale de 2 M$ dans tout projet innovant, qu'il s'agisse d'acquisition de nouvelle technologie, d'amélioration d'un procédé de production ou du développement d'un nouveau produit.

- Offrir un congé de taxe sur la masse salariale pour faciliter l'embauche d'employés spécialisés, renforçant ainsi la capacité d'innovation d'une entreprise. Cette mesure abaisserait les taxes sur la masse salariale de 4,25 % sur les nouveaux emplois en exemptant l'entreprise de contribuer au Fonds des services de santé (FSS).

- Étendre à toutes les universités le modèle des Accélérateurs pour la création d'entreprises (ACET), développé par l'Université de Sherbrooke, qui permet à des finissants provenant de différentes facultés de soumettre leur projet de fin d'études dans le but de démarrer des entreprises technologiques novatrices.

Création de Démarrage-Québec

Les sociétés les plus entreprenantes sont aussi les plus prospères. C'est pourquoi un gouvernement libéral mettra sur pied l'initiative Démarrage-Québec visant à stimuler la création d'entreprises en facilitant l'accès au capital patient. Ce programme a été un succès ailleurs dans le monde, notamment au Royaume-Uni. Le Québec est l'une des provinces où il se crée le moins d'entreprises au Canada. Ce programme permettra aux nouvelles entreprises innovantes de traverser la période critique de démarrage, où le principal défi est l'accès au financement.

Ce programme consiste à :

- Offrir une exemption d'impôt sur le gain en capital pour les investissements dans les entreprises en démarrage liées aux nouvelles technologies. L'investissement maximal donnant lieu au crédit d'impôt sur le gain en capital sera limité à 150 000 $ et devra être détenu pendant une période d'au moins trois ans;

- Attirer les entrepreneurs étrangers les plus talentueux à l'aide du programme Visa Démarrage Québec. Les entrepreneurs immigrants devront présenter un plan d'affaires et avoir obtenu un engagement de partenariat d'un groupe d'investisseurs ou d'un fonds de capital de risque. De plus, ils devront disposer de fonds de subsistance pendant la phase démarrage de leur entreprise. Ils devront s'engager aussi à apprendre le français.

Exempter d'impôt le transfert d'entreprises et de fermes aux enfants et aux employés

D'ici 5 à 10 ans, 50 % des propriétaires dirigeants de PME prendront leur retraite. Assurer la continuité de l'entreprise devient un enjeu crucial de protection des emplois et de préservation de la propriété québécoise de ces entreprises. Tout comme nos PME, nos fermes font face à un besoin criant de relève avec le départ à la retraite de milliers de producteurs.

Un gouvernement libéral s'engage à :

- Offrir au fondateur d'une entreprise une exemption d'impôt de 750 000 $ sur le gain en capital s'il vend à sa famille ou à ses employés (personne engagée depuis au moins un an). Présentement, cette exemption est accordée seulement s'il vend à une personne non liée. Dans le secteur agricole, le plafond d'exonération d'impôt sera porté à 1 M $.

- Permettre au jeune agriculteur, qui se prépare à prendre la relève de ses parents ou grands-parents, d'accumuler de l'argent à l'abri de l'impôt dans un fonds Jeune agriculteur (comparable au fonctionnement du CELI). La contribution annuelle maximale sera fixée à 15 000 $. Le transfert progressif d'une ferme sera offert afin d'amortir l'achat des actifs sur plusieurs années tout en étant soutenu par le fonds Jeune agriculteur.

- Chaque vente sera révisée afin de s'assurer de la validité de la transaction.

« Les PME, délaissées par le gouvernement du Parti Québécois, représentent les fondations sur lesquelles reposera notre action économique. »

Fort de la meilleure équipe économique jamais réunie, un gouvernement libéral mettra en œuvre ces mesures concrètes pour redonner le goût aux Québécois d'entreprendre et de gérer une entreprise.

Nous accompagnerons les entrepreneurs québécois dans le développement de nouveaux produits et vers de nouveaux marchés, parce que nous on s'occupe des vraies affaires.

Cadre financier

Mesures	**Coût**
Instaurer un crédit d'impôt à l'exportation	12 M$ par année
Introduire un dossier unique et un guichet unique pour les entreprises	Coût nul
Programme Créativité Québec et ACET	44.5 M$ par année

Programme Démarrage Québec	Coût nul pour les quatre premières années
Transfert d'entreprises et de fermes	103 M$ par année
TOTAL	**159.5 M$**

13 MARS 2014

Protection des sièges sociaux - Agir rapidement et simplement pour protéger nos entreprises et nos emplois

Montréal, le 13 mars 2014. – En ce 9e jour de la campagne électorale, Jacques Daoust, candidat dans Verdun, et Carlos Leitao, candidat dans Robert-Baldwin, ont présenté les engagements du Parti libéral du Québec pour préserver au Québec nos sièges sociaux.

La présence de sièges sociaux au Québec a une contribution économique et sociale considérable, autant sur le plan de l'emploi que sur le plan de l'activité économique que ces entreprises génèrent. La plupart de ces sociétés étant publiques, beaucoup de sièges sociaux sont vulnérables aux offres publiques d'achat (OPA) hostiles. Nous devons nous donner les moyens d'intervenir lorsque des situations indésirables se présentent.

- **Jacques Daoust**

Le plan libéral prévoit l'utilisation d'une partie du Fonds des générations pour réaliser l'acquisition jusqu'à hauteur de 10 % du capital-actions d'une entreprise inscrite en bourse qui fait l'objet d'une OPA hostile qui menace le maintien de son siège social au Québec. Pour ce faire, le ministre des Finances modifiera la politique de placement du Fonds des générations pour permettre l'utilisation jusqu'à hauteur de 20 % de ses avoirs pour combattre des OPA hostiles.

Aucun changement à la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations ne sera nécessaire, puisque l'article 6 prévoit que le ministre des Finances détermine la politique de placement en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec – le gestionnaire du fonds – dans le but de rechercher le rendement optimal tout en contribuant au développement économique du Québec.

« Notre approche a l'avantage de recourir à des fonds publics pour atteindre des objectifs de société, conformément aux objectifs de rendement optimal. C'est une approche pratique et efficace pour protéger nos sièges sociaux », a expliqué Jacques Daoust.

Les participations acquises dans le capital-actions pour lutter contre une OPA hostile contribueraient à constituer un noyau dur d'actionnaires institutionnels québécois. Ces participations seront liquidées en temps opportun pour s'assurer du rendement optimal et de la contribution au développement économique du Québec. Il ne s'agira pas d'un instrument de prise de contrôle.

« Notre proposition nous aurait permis d'intervenir rapidement dans le cas des OPA hostiles sur Rona et Osisko, et de travailler en collaboration avec la direction de ces entreprises pour assurer le maintien de leur siège social respectif au Québec », a ajouté M. Daoust.

Contrairement aux propositions du rapport du Groupe de travail sur la protection des entreprises québécoises, le plan libéral a l'avantage de ne pas modifier les règlements sur le commerce des valeurs mobilières au Québec.

En adoptant une réglementation sur le commerce des valeurs mobilières différente de celle des autres provinces, on met en péril le principe du passeport qui permet à une entreprise de satisfaire aux exigences de toutes les provinces lorsqu'elle obtient une autorisation dans sa province d'origine. On risque ainsi d'ouvrir toute grande la porte au gouvernement fédéral pour plaider en faveur d'une commission des valeurs mobilières unique au Canada.

- **Carlos Leitao**

Le rapport du Groupe de travail sur la protection des entreprises québécoises comporte certaines recommandations intéressantes, notamment au chapitre de la fiscalité, qui seront étudiées par un gouvernement du Parti libéral du Québec.

14 MARS 2014

Relancer le développement durable du Nord avec le Plan Nord +

Val-d'Or, le 14 mars 2014. – En cette 10e journée de campagne électorale, c'est en Abitibi que le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a annoncé la relance du développement du Nord avec le Plan Nord +, qui maximisera les retombées du Nord au Sud. Un gouvernement libéral bonifiera ce Plan afin d'en faire profiter plus de travailleurs, d'entreprises, de fournisseurs et d'équipementiers, ce qui créera des emplois dans l'ensemble des régions du Québec.

« Le Plan Nord représentait une initiative globale de développement durable du Nord québécois qui suscitait l'intérêt sur la scène internationale et représentait l'espoir d'un avenir meilleur pour les communautés locales, les Premières Nations et les Inuits. Moins d'un an après l'élection du Parti Québécois, des projets ont été repoussés, voire abandonnés. On parle maintenant d'un "Plan mort".»

Un gouvernement libéral s'engage à relancer le Plan Nord dans toutes ses dimensions, économiques, sociales et environnementales, en reprenant où nous avons laissé, et en ajoutant au projet original une offensive majeure pour créer des emplois et des retombées qui profiteront à toutes les régions. Enfin, on va s'occuper des vraies affaires dans les régions!

- **Philippe Couillard**

Maximiser les retombées économiques à travers les régions

Un gouvernement libéral mettra en place la Société du Plan Nord pour coordonner le développement sur cet immense territoire, regroupant l'ensemble des partenaires et dont la majorité des membres seront indépendants du gouvernement.

Dans le but de maximiser les retombées à travers les régions, un bureau d'approvisionnement sera intégré à la Société du Plan Nord pour faire connaître, aux entreprises de tout le Québec, les besoins en fourniture et en équipements de toutes sortes afin d'associer le Sud au développement du Nord. Pour les fournisseurs de machinerie, les équipementiers et les sous-traitants industriels, un mandat spécial sera donné à IQ Ressources, filiale d'Investissement Québec, afin de faire connaître les besoins des grands donneurs d'ordres et d'accompagner nos entreprises dans leur développement.

Nous développerons ainsi au Québec un réseau de fournisseurs et d'équipementiers de calibre mondial dans les secteurs des mines, de la forêt et de l'hydroélectricité.
Puisqu'il est important que tout le Québec profite des retombées économiques qui seront créées avec la relance du Plan Nord, un gouvernement libéral s'engage à partager une partie des redevances issues de l'exploitation des ressources minières, pétrolières et gazières. Cela afin que les municipalités et les communautés locales et autochtones aient un bénéfice direct à s'engager dans le développement minier, pétrolier et gazier de leur communauté ainsi que la capacité de le soutenir, et afin que les générations futures puissent bénéficier de ce développement à la fois économique et social.
Développer le Nord, c'est aussi accroître les versements au Fonds des générations et réduire le poids de la dette. C'est un legs extraordinaire que nous, les libéraux, voulons laisser aux générations futures.

- **Philippe Couillard**

Investir stratégiquement pour développer le Nord

Un gouvernement libéral investira stratégiquement dans des infrastructures afin de développer et rendre accessible le territoire nordique.

Pour ce faire, le Parti libéral du Québec désire :

- Encourager l'approvisionnement en gaz naturel au nord du 49e parallèle vers Sept-Îles afin de desservir la Côte-Nord, dernière région à forte intensité industrielle toujours privée de cette énergie.

- Favoriser une entente de co-investissement entre des entreprises pour le désenclavement de la « Fosse du labrador », qui mettrait de l'avant un lien ferroviaire reliant les gisements de fer au port de Sept-Îles.

- Relancer le projet de cabotage sur la Côte-Nord, en collaboration avec les armateurs du Saint-Laurent, et en faire un projet-pilote pour une période de cinq ans, dans le cadre de la Stratégie maritime.

- Participer à la réfection du quai long de 560 pieds qui est vital pour le développement économique de Port-Cartier, dans le cadre de la Stratégie maritime.

Dès l'élection d'un gouvernement libéral, une vaste campagne de promotion sera lancée et comprendra la mise en place d'une mission économique minière à l'international afin de ramener les investisseurs étrangers et rassurer le secteur minier.

Enrichir nos connaissances

Un gouvernement libéral mettra en place de nouvelles règles pour maximiser les retombées locales en matière d'emplois et de contrats locaux, prévoyant notamment des programmes de formation adaptés aux besoins des jeunes autochtones.

Il créera le réseau de soutien à la recherche et au développement des connaissances, qui figurait dans le Plan Nord original et qui avait suscité l'intérêt de 65 organisations du réseau universitaire, représentant un potentiel de 1 750 chercheurs. Ce réseau contribuera à la planification écologique du développement et à une amélioration des connaissances du Nord dans ses dimensions économique, sociale et environnementale.

Pour relancer le Plan Nord, il faut travailler ensemble avec les communautés autochtones et les impliquer dans notre démarche. Il faut aussi prioriser le respect de l'environnement et le développement durable, tout en créant de la richesse avec une vision pour les générations futures. Il faut fournir à tout le Québec, des régions ressources aux régions maritimes, les moyens de se développer et de participer à leur plein potentiel. C'est ce que nous visons avec ce grand projet de société.

15 MARS 2014

Approvisionnement en gaz naturel : relancer la Côte-Nord avec le Plan Nord+ et la Stratégie maritime

Sept-Îles, le 15 mars 2014. – En cette 11e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, est de passage à Sept-Îles sur la Côte-Nord afin d'annoncer la relance du Plan Nord + dès notre arrivée au gouvernement, et pour présenter la première stratégie maritime de l'histoire du Québec, qui mettra en valeur tout le potentiel du fleuve et de l'estuaire du Saint-Laurent.

La Côte-Nord et particulièrement Sept-Îles sont extrêmement bien positionnés pour bénéficier à la fois des projets du Plan Nord et de la Stratégie maritime. Comme nous nous occuperons des vraies affaires, nous encouragerons l'approvisionnement en gaz naturel au nord du 49e parallèle vers Sept-Îles afin de desservir la Côte-Nord, dernière région à forte intensité industrielle toujours privée de cette énergie.

« La région sera approvisionnée par le prolongement d'un réseau souterrain ou par le transport de gaz liquéfié », a déclaré Philippe Couillard.

Plan Nord

Autant les travailleurs bénéficieront de la relance du Plan Nord que les entreprises québécoises, les fournisseurs et les équipementiers. Nous redonnerons confiance aux investisseurs qui ont délaissé le Québec sous le Parti Québécois, et nous aiderons les communautés nordiques, que ce soit pour soutenir et créer des infrastructures de transport, des écoles, des logements ou encore des services de santé.

« De plus, nous favoriserons une entente de co-investissement entre des entreprises privées pour le désenclavement de la « Fosse du labrador », qui mettrait de l'avant un lien ferroviaire reliant les gisements de fer au port de Sept-Îles. La relance du Plan Nord favorisera la renaissance d'un tel projet », a poursuivi Philippe Couillard.

Ensemble, avec un gouvernement du Parti libéral du Québec, nous assumerons tout le leadership nécessaire pour relancer l'économie du Québec et créer des emplois pour tous les Québécois, du nord au sud et d'est en ouest.

Stratégie maritime

Ce projet porteur sera créateur de 30 000 nouveaux emplois de 2015 à 2030 et donnera naissance à de nouveaux vecteurs de croissance économique. Il génèrera des investissements privés de plus de 4 milliards de dollars et des investissements publics de plus de 3 milliards de dollars en infrastructures. Il s'accompagnera de retombées fiscales supérieures à 3,5 milliards de dollars pour les gouvernements.

Ce grand projet qu'est la Stratégie maritime mettra en valeur tout le potentiel du Saint-Laurent, qui s'inscrit dans la tradition libérale des grands projets mobilisateurs. Il permettra à la région de la Côte-Nord de saisir des occasions uniques de développement et de bien se positionner sur le nouvel échiquier maritime du Québec.

« Cette stratégie est bonne pour l'emploi et le développement économique de la Côte-Nord. Grâce à celle-ci, nous relancerons le projet de cabotage sur la Côte-Nord en collaboration avec les armateurs du Saint-Laurent, et nous participerons à la réfection du quai long de 560 pieds qui est vital pour le développement économique de Port-Cartier », a déclaré en terminant Philippe Couillard.

15 MARS 2014

Les Îles de la Madeleine, une région au cœur de la stratégie maritime

Cap-aux-Meules, le 15 mars 2014. – En cette 11e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, s'est rendu aux Îles-de-la-Madeleine afin de proposer aux Madelinots de redresser l'économie des Îles avec la **première stratégie maritime** de l'histoire du Québec.

Le Québec est né d'un des plus beaux fleuves du monde qui peut nous offrir, en plus de la beauté de ses paysages, des richesses qui peuvent générer de nombreuses activités économiques. Cette première stratégie maritime donnera naissance à 30 000 nouveaux emplois et engendrera 3,5 milliards $ en retombées économiques.

Cette stratégie maritime reconnaît l'importance de rechercher et de développer des marchés pour les produits de la pêche tel le loup marin. Aux Îles, c'est l'occasion de faire d'une pierre deux coups : gérer ces populations afin de permettre la croissance des stocks de poisson et tirer profit de cette ressource naturelle au fort potentiel.

Nous proposons un projet qui positionnera le fleuve et le golfe Saint-Laurent au cœur de la relance économique du Québec. Et les Îles-de-la-Madeleine font partie intégrante de cette ambitieuse stratégie maritime.

D’ailleurs, le candidat libéral Germain Chevarie a exercé une influence indéniable sur le contenu de cette stratégie, afin que les Îles y occupent une place considérable. Le candidat libéral a tenu à ajouter que « la chasse au loup marin est une activité durable, faite dans le respect de la pérennité de la ressource. Cette activité sera considérée dans les possibilités de développement de produits marins ». On dénombre plus de 10 000 000 de loups marins dans la région. Il serait donc intéressant de développer de nouveaux marchés afin de commercialiser ses produits dérivés. On a qu’à penser à l’huile, à la viande ou encore à la fourrure.

De plus, dans le but d’améliorer l’offre de services des traversiers au Québec, un gouvernement libéral augmentera le financement aux entreprises partenaires de la Société des transports. Aux Îles, cette aide financière sera des plus utiles pour les compagnies comme le groupe CTMA, pour lequel cela représentera un potentiel de création d’emplois.

C’est par des gestes concrets que le Parti libéral du Québec compte s’occuper des vraies affaires.

- **Philippe Couillard**

Dans le cadre de la Stratégie maritime, nous mandaterons aussi un organisme qui s’assurera de documenter et de surveiller l’état des zones côtières et des berges afin d’empêcher leur dégradation, qui verra à leur amélioration ainsi qu’à développer davantage la demande de produits liés à la pêche et à soutenir la recherche en biomarine.

La Stratégie maritime que nous présentons est un projet de développement économique durable qui met en valeur toutes les régions côtières en tenant compte des forces du Québec et des opportunités qu’offrent notre fleuve et ses environs.

17 MARS 2014

Améliorer la qualité de vie de nos personnes aînées - s'assurer que nos personnes aînées vivent en sécurité et dans la dignité

Laval, le 17 mars 2014. – En cette 13e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, annonce une série d'engagements pour améliorer la qualité de vie des personnes aînées et s'engage à avoir, au Conseil des ministres, un ou une ministre responsable des aînés.

Nous allons poser des gestes significatifs pour s'assurer que nos personnes aînées, qui ont contribué à bâtir le Québec, puissent vivre en sécurité et dans la dignité. Mieux répondre aux besoins de nos personnes aînées, ça, c'est s'occuper des vraies affaires.

- **Philippe Couillard**

Préserver l'autonomie de nos personnes aînées

Le Parti libéral du Québec introduira un crédit d'impôt remboursable de 20 % pour les activités physiques, artistiques et culturelles, jusqu'à concurrence de 200 $, destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, qui gagnent moins de 40 000$ par année.

C'est bien connu, l'adoption d'un mode de vie actif chez nos personnes aînées augmente considérablement le nombre d'années de vie de qualité en plus de prévenir la détérioration cognitive et la perte d'autonomie. C'est pourquoi nous voulons faciliter l'accès aux activités physiques et aux loisirs.

« Cela permettra à nos personnes aînées de développer de nouvelles aptitudes, d'atténuer les effets de l'âge, de conserver un réseau social et de briser l'isolement », a renchéri M. Couillard.

Par ailleurs, un gouvernement libéral favorisera la participation et la mobilisation des aînés dans leur communauté en bonifiant le programme Municipalité amie des aînés, avec comme objectif l'augmentation du nombre de municipalités qui y adhèrent. De plus, nous ferons passer le budget d'amélioration des infrastructures prévu dans ce programme de 3 M$ à 6 M $ pour mieux soutenir les municipalités engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés pour la réalisation de petits projets d'infrastructures ou d'aménagements urbains répondant aux besoins des aînés.

Aider les personnes aînées à demeurer propriétaires de leur domicile

Les personnes aînées veulent demeurer à domicile le plus longtemps possible; encore faut-il qu'elles en aient les moyens. Au cours des dernières années, le Québec a connu une hausse importante de la valeur des propriétés. En conséquence, les propriétaires ont vu leurs comptes de taxes foncières et scolaires augmenter. L'impact de ses hausses est particulièrement grand pour les personnes aînées dont les revenus sont souvent fixes.

Un gouvernemental libéral mettra donc en place un programme de prêts destiné aux propriétaires âgés de 60 ans et plus afin de les aider à assumer la facture des taxes foncières et scolaires. Pour être admissible, le revenu du ménage ne devra toutefois pas dépasser 70 000 $. Ce programme sera semblable à celui déjà en place pour les étudiants, c'est-à-dire que le gouvernement émettra un certificat qui pourra être encaissé auprès de n'importe quelle institution financière. Celle-ci se chargera alors de payer, au nom du propriétaire, les sommes exigées par les municipalités pour les taxes foncières et scolaires.

Le prêt ainsi consenti sera remboursé, au plus tard, lors de la vente de la propriété.

Accompagner les proches aidants

Le Parti libéral du Québec s'engage aussi à soutenir davantage les proches aidants, notamment en investissant 5 M$ supplémentaires par année, pendant 5 ans, pour le

développement ou la consolidation de services destinés spécifiquement aux proches aidants. Nous procéderons par appels de projets pour octroyer les sommes disponibles.

De plus, parce que nous sommes conscients qu'il est parfois difficile de concilier travail et famille pour les personnes prenant soin d'un proche, nous ferons en sorte que les proches aidants puissent bénéficier d'une journée compassion dans leur milieu de travail, en somme, d'un congé leur permettant de s'absenter sans pénalité financière.

Un gouvernement libéral s'engage par ailleurs à revoir tous les crédits d'impôt destinés aux proches aidants pour tenter de n'en faire qu'un et d'augmenter sa portée, notamment en s'assurant que les personnes prenant soin de leur conjoint puissent bénéficier eux aussi, et en totalité, du crédit d'impôt aux proches aidants. Aussi, nous introduirons le principe de versement anticipé.

C'est notre façon de reconnaître les proches aidants pour tout le soutien qu'ils apportent quotidiennement à un parent malade, à un conjoint en perte d'autonomie ou à un enfant ayant une déficience physique ou intellectuelle.

Investir dans les services et les soins à domicile

Au Parti libéral du Québec, nous croyons que chaque aîné doit pouvoir compter sur des soins et des services qui correspondent à son niveau d'autonomie. En conséquence, en plus de consolider l'offre en CHSLD et en ressources intermédiaires, nous estimons qu'il faut poursuivre le développement des soins et des services à domicile. Nous nous engageons donc à investir 150 M$ par année, pendant 5 ans, pour y parvenir.

Afin de nous assurer que les sommes qui seront ainsi octroyées soient bel et bien investies dans le développement des soins et des services à domicile, nous allons également revoir le mode de financement. Pour protéger ces investissements, l'argent sera donc provisionné au Ministère dans une enveloppe dédiée, et c'est sur réception d'une preuve que les soins et les services à domicile ont réellement été développés que les établissements recevront les budgets s'y rattachant.

Un gouvernement du Parti libéral est résolu à offrir aux personnes aînées, de même qu'aux personnes ayant une déficience physique et intellectuelle, des soins et des services de grande qualité qui répondent adéquatement à leurs besoins, tout spécialement quand il s'agit de respecter leur désir de rester à la maison le plus longtemps possible.

18 MARS 2014

Cadre financier : élimination graduelle de la taxe santé - Un gouvernement dirigé par Philippe Couillard réalisera un surplus budgétaire dès 2015-2016

Nicolet, le 18 mars 2014. – En cette 14e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, accompagné de son équipe économique, a dévoilé son **cadre financier**. Un gouvernement libéral réalisera un surplus budgétaire dès 2015-2016 et réduira le fardeau fiscal des contribuables en éliminant graduellement la taxe santé.

Consulter le cadre financier

(**http://www.plq.org/files/documents/07_cadre_financier_2014.pdf**)

Le redémarrage de notre économie et une gestion rigoureuse des dépenses nous permettront de réaliser un surplus budgétaire dès 2015-2016. Nous pourrons alors offrir un répit durable aux familles en abolissant graduellement la taxe santé.

- **Philippe Couillard**

Un gouvernement du Parti libéral du Québec adoptera dès les jours suivant son élection des mesures pour relancer l'économie et l'emploi. Nos politiques économiques vont permettre de rejoindre la croissance canadienne. C'est essentiel pour accroître les revenus de l'État sans augmenter les taxes et les impôts des contribuables.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec appliquera également une gestion très rigoureuse des dépenses. Une révision de programmes sera faite immédiatement après les élections. Des compressions de 1,3 milliard de dollars seront réalisées au cours des deux premières années du mandat.

Les missions essentielles de l'État, la santé et l'éducation seront protégées. Les budgets de la santé et de l'éducation augmenteront respectivement de plus de 4 % et de 3,5 % par année. Les crédits des autres ministères seront globalement gelés pour une période de 5 ans. Pour la durée du cadre financier, la croissance des dépenses sera maintenue sous 3 %.

De plus, les sociétés d'État devront dégager des gains d'efficacité, sans accroître les prix ou les tarifs, afin de contribuer à l'effort de retour à l'équilibre budgétaire.

Une commission permanente de révision de programmes sera instituée afin de réaliser des mandats d'examen des programmes gouvernementaux et de leur mode de prestation. Ce mandat sera sous l'autorité du Conseil du trésor.

Cette gestion rigoureuse des dépenses nous permettra d'offrir un répit aux familles de la classe moyenne. En plus de l'abolition de la taxe santé, les tarifs des services de garde seront indexés à compter de 2015, ce qui évitera aux familles le choc tarifaire annoncé par le PQ, qui veut faire passer de 7$ à 9$ par jour ces tarifs », a ajouté Philippe Couillard.

Des surplus budgétaires sont prévus dès 2015-2016. Ceux-ci seront alloués à 50 % aux réductions d'impôt pour les contribuables de la classe moyenne, et à 50 % à la réduction du poids de la dette par des versements supplémentaires au Fonds des générations.

« Notre cadre financier est celui d'un gouvernement rigoureux qui veut protéger les missions essentielles de l'État et relancer notre économie. Nous développerons au sein de la fonction publique une culture d'évaluation des programmes afin de nous assurer que les services offerts répondent aux besoins des familles et qu'ils soient livrés efficacement », a poursuivi M. Couillard.

Je demande maintenant à Pauline Marois de ne pas refaire aux Québécois le coup de 2012 alors qu'elle s'était présentée aux débats sans cadre financier. Les Québécois ont droit de savoir ce que leur réserve le Parti Québécois après le fiasco économique des 18 derniers mois.

- **Philippe Couillard**

19 MARS 2014

Investir dans nos infrastructures et redémarrer notre économie

Québec, le 19 mars 2014. – En cette 15e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, s'engage à rétablir le financement pour l'entretien et la modernisation des infrastructures au niveau précédant les coupes imposées par le gouvernement de Pauline Marois.

Pour nous libéraux, l'équité intergénérationnelle est l'une de nos valeurs fondamentales. Nous devons donc aller plus loin pour léguer à nos enfants un Québec dans un bon état, et ce, autant du point de vue des finances publiques que de la qualité de nos infrastructures.

- **Philippe Couillard**

Le gouvernement Marois a fait le choix de couper 15 milliards sur 10 ans dans le Plan québécois des infrastructures (PQI), mais refuse d'en assumer les conséquences en identifiant les projets qui seront annulés ou reportés.

L'austérité péquiste est une austérité mal ciblée. Au lieu de couper dans l'administratif, le gouvernement Marois fait des coupes dans des secteurs qui sont nécessaires à notre développement économique et social et qui stimulent l'économie et l'emploi.

Philippe Couillard était pour l'occasion entouré de tous les candidats du Parti libéral du Québec de la région de la Capitale-Nationale. Il a illustré l'impact du rétablissement des sommes allouées au PQI en annonçant qu'un gouvernement libéral procéderait à l'élargissement de l'autoroute Henri IV, un projet évalué à 500 millions sur 5 ans.

Des infrastructures à la hauteur de nos aspirations

Pour relever les défis de la productivité, le Québec doit se doter d'infrastructures modernes qui permettent aux entreprises d'ici de développer leur plein potentiel. C'est un élément central d'une stratégie visant à conquérir de nouveaux marchés pour créer un Québec plus riche et plus prospère. Nous avons la chance d'être à la jonction des deux plus gros marchés de consommation au monde, qui s'apprêtent à signer un accord de libre-échange. Nous devons être prêts à profiter des avantages que nous procure notre situation géographique pour devenir la porte d'entrée de l'Amérique. C'est dans cette logique que les projets d'infrastructures du Plan Nord et de notre Stratégie maritime s'inscriront au Plan québécois des infrastructures.

Soutenir notre économie avec des projets structurants

Selon le Mouvement Desjardins, l'économie québécoise est en panne depuis 2013. Les investissements en infrastructures permettront de compenser la baisse des perspectives d'investissements privés pour 2014 qui, selon Statistique Canada, demeurent sous le niveau de 2012.

L'OCDE présente l'investissement dans la modernisation des infrastructures non seulement comme un investissement dans l'avenir, mais également comme le meilleur moyen de stimuler l'économie. Cela va créer des emplois partout au Québec.

- **Carlos Leitao**, candidat dans Robert-Baldwin

Il a également précisé que l'impact positif de ces investissements sur notre économie et notre politique économique contribuera à la diminution du ratio dette/PIB, comme le montre notre cadre financier.

Des infrastructures modernes qui améliorent la qualité de vie des familles

Nous avons le devoir de fournir à nos enfants des écoles stimulantes, à nos malades des hôpitaux fonctionnels, à nos aînés des milieux de vie accueillants, à tous des routes en aussi

bon état que celles de nos voisins, et de développer les infrastructures pour le transport en commun. Des infrastructures modernes rehaussent la qualité de vie des familles et assurent la sécurité et la prospérité à long terme de notre collectivité.

Une approche rigoureuse et transparente pour la gestion des projets

Nous allons adopter une approche stratégique pour investir de manière rationnelle et équilibrée dans les projets prioritaires. Le PQI sera géré de manière rigoureuse autant dans la gestion des portefeuilles de projets que dans la gestion individuelle des projets, et cela, pour nous assurer du contrôle des coûts et pour nous assurer que les Québécois payent le juste prix pour les infrastructures. Cette gestion se fera en toute transparence. Nous allons rendre ces données publiques avec un site Internet présentant par région chacun des projets du PQI, leur nature, leur échéancier, leur coût, et leur degré d'avancement en fonction de l'échéancier et du budget.

Le Québec doit résorber son déficit d'entretien, investir pour son avenir et stimuler son économie. Ensemble, on s'occupe des vraies affaires.

21 MARS 2014

Améliorer l'accès aux soins - Un gouvernement libéral débutera sans délai la rénovation de l'Hôpital de Verdun

Verdun, le 21 mars 2014. – Le candidat libéral dans la circonscription de Verdun, Jacques Daoust, et ses collègues, la candidate libérale de Saint-Henri-Sainte-Anne, Marguerite Blais, et le candidat libéral de Jean-Talon, Dr Yves Bolduc, s'engagent à relancer le projet de modernisation de l'Hôpital de Verdun.

« Ce projet se situe à la jonction de deux grandes priorités d'un gouvernement libéral, soit stimuler l'économie par des investissements en infrastructures et améliorer l'accès aux soins avec la modernisation de nos installations hospitalières. »

Pour le bénéfice des patients de Verdun, et pour tous les patients du sud-ouest de Montréal, nous nous engageons à débuter sans délai la rénovation de l'Hôpital de Verdun.

- **Jacques Daoust**

À l'heure actuelle, la vétusté des installations de l'Hôpital de Verdun, des chambres hébergeant jusqu'à quatre patients, parfois sans salle de bain, l'exiguïté des espaces communs et les corridors encombrés peuvent compromettre la qualité et la sécurité des soins.

Je tiens à souligner le travail exceptionnel des membres des équipes soignantes de l'Hôpital de Verdun, qui méritent mieux que d'être ignorés comme l'a fait le gouvernement Marois. Ils accomplissent leurs tâches dans des conditions parfois difficiles et nous, du Parti libéral du Québec, nous sommes fiers de les appuyer dans ce projet de rénovation essentiel, qui permettra de maintenir des soins de qualité dans un environnement moderne.

- **Dr Yves Bolduc**

22 MARS 2014

Renouveler l'industrie forestière dans nos régions

Québec, le 22 mars 2014. – En cette 18e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, s'engage à mettre en place un plan de développement complet pour favoriser le renouvellement de l'industrie forestière, consolider les emplois du secteur et favoriser le développement économique de nos régions.

« Depuis des mois, je parcours le Québec et je rencontre des travailleurs forestiers, des entrepreneurs, des dirigeants d'usines qui ont besoin d'un coup de pouce du gouvernement pour assurer leur avenir. Le Parti Québécois a lancé un grand show de boucane avec le Rendez-vous de la forêt, mais les gens ne sont pas dupes : les résultats promis ne suivent pas.

Il faut un véritable leadership pour la forêt et seul le Parti libéral du Québec a la volonté de l'exercer. Le premier geste que je poserai en matière de forêt sera la nomination d'un ministre responsable de la Forêt, de la Faune et des Parcs, qui pilotera un Forum permanent de concertation avec les partenaires.

- **Philippe Couillard**

Mesures proposées

« Nous avons participé au Rendez-vous de la forêt, c'était important pour nous. D'ailleurs les conclusions émanent en grande partie des propositions que nous avions soumises » a ajouté le Chef du Parti libéral.

- **Philippe Couillard**

Le plan d'un gouvernement libéral se déclinera en trois volets :

1. AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FORÊT QUÉBÉCOISE :

- En portant les investissements en travaux sylvicoles de la forêt publique à 225 M$ par année, et ce, sur une période de 5 ans, dont 170 M$ pour les travaux non commerciaux, un engagement supérieur aux montants prévus par le PQ;
- En rétablissant un soutien financier pour l'entretien et l'aménagement des chemins forestiers multiusagers afin d'assurer un accès sécuritaire aux usagers de la forêt, ce que le PQ n'a pas fait;
- En ouvrant une discussion avec les entreprises afin d'évaluer la pertinence de revoir les tarifs d'électricité, alors qu'aucun engagement formel à cet effet n'a été pris par le PQ;
- En améliorant le nouveau régime forestier et en revoyant les règles entourant la planification des travaux et le fonctionnement du Bureau de mise en marché des bois;
- En renforçant les liens entre le milieu de l'éducation, les universités et les cégeps, et l'industrie afin de développer des programmes en génie et en architecture pour favoriser l'utilisation du bois de structure;
- En revoyant les pratiques du Forestier en chef afin qu'il y ait plus de transparence et d'informations quant au calcul des possibilités forestières;
- En assistant l'industrie et les coopératives forestières dans le renouvellement des équipements forestiers, au moyen de garanties de prêts;
- En assurant un financement stable et prévisible pour la forêt privée;
- En réaffirmant le concept de forêts de proximité.

2. FAVORISER L'INNOVATION :

- En continuant d'appuyer la valorisation de la biomasse forestière;
- En poursuivant la mise en place de la Charte du bois;
- En soutenant l'industrie dans la commercialisation des produits innovants de la transformation du bois comme les éléments architecturaux et les produits dérivés de la cellulose;
- En poursuivant les travaux du chantier sur la forêt feuillue, que nous avions lancés en 2012, afin d'élaborer une stratégie propre à ce type de forêt, qui représente 30 % de la forêt québécoise.

3. DÉVELOPPER LA MAIN-D'ŒUVRE FORESTIÈRE :

- Par l'élaboration d'un plan de promotion active des métiers de la forêt en lien avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier et les institutions qui offrent des formations liées à la forêt.

L'industrie forestière est présente au cœur de 140 municipalités au Québec et soutient plus 60 000 emplois; il est primordial de prendre au sérieux les enjeux des intervenants.

Situation du Sagunay-Lac-Saint-Jean

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'industrie forestière vit dans l'incertitude depuis l'arrivée au pouvoir du PQ. Le bilan de Denis Trottier, Martine Ouellet et Pauline Marois pour la région c'est : des promesses pour lesquelles les actions ne suivent pas, un flou sur les aires protégées, un silence radio sur la perte de la certification FSC de Résolu, et des cachoteries quant aux caribous forestiers.

Des centaines d'emplois forestiers sont en danger dans la région à cause de l'inaction du PQ. Il faut que ça se termine. Pauline Marois refuse de s'engager à ne pas sacrifier d'emplois au profit des caribous, et Denis Trottier est d'accord avec elle. Le PQ manque de sensibilité envers les travailleurs forestiers. Pour moi, c'est très clair, jamais je ne sacrifierai les emplois de l'industrie forestière pour un caribou.

- **Philippe Couillard**

23 MARS 2014

Plan d'action pour la Capitale-Nationale - la ville intelligente : un outil moderne pour une grande capitale

Québec, le 23 mars 2014 – En cette 19e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a dévoilé ses engagements qui doteront la ville de Québec des outils nécessaires au rayonnement d'une grande capitale nationale.

Le plan d'action du Parti libéral du Québec pour la Capitale-Nationale comprend :

1. Une nouvelle gouvernance pour doter la Capitale-Nationale des outils nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter des responsabilités qui accompagnent son statut et qui modernisent ses relations avec le gouvernement du Québec;

2. Des mesures économiques pour soutenir l'élan des industries technologiques et innovantes et pour encourager le développement du tourisme et du transport maritime;

3. Des investissements dans les infrastructures de transport qui améliorent la qualité de vie des citoyens.

La Capitale-Nationale fait la fierté de tous les Québécois. Il faut soutenir son développement. Le temps est venu de moderniser sa gouvernance pour qu'elle dispose des outils qui correspondent aux responsabilités d'une grande ville. Notre capitale sera une des premières villes à s'engager sur la voie menant au statut de ville intelligente. **- Philippe Couillard**

Québec : Ville intelligente

Un gouvernement du Parti libéral du Québec mettra en place le concept de ville intelligente en commençant par la Capitale-Nationale. Ce concept vise une optimisation des nouvelles technologies au bénéfice des administrations et des citoyens. Un gouvernement du PLQ visera aussi à compléter la couverture du Québec en matière d'accès Internet haute vitesse (large bande).

Une gouvernance moderne

Un gouvernement du Parti libéral du Québec entend s'inspirer du livre blanc de l'Union des municipalités du Québec pour réviser la relation entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Le Parti libéral du Québec favorise une relation de partenariat qui accorde aux municipalités plus d'autonomie. Elles doivent disposer des outils de taxation et des responsabilités qui reflètent les réalités du XXIe siècle.

Au contraire des politiques « mur-à-mur » qui caractérisent le Parti Québécois, nous favoriserons le « sur mesure » pour refléter les réalités particulières des différentes agglomérations urbaines. Ainsi, Québec doit être dotée de sa propre loi qui reflète les réalités d'une grande capitale. Le fonds de 5 M$ pour les grands événements sera aussi reconduit.

Pérennité des régimes de pension

Un gouvernement du Parti libéral du Québec entend également légiférer pour assurer la pérennité des régimes de pension du secteur municipal. Nous favoriserons la négociation entre les parties, mais avec une obligation de résultat après un an. Au terme de ce délai, un arbitre sera nommé et aura six mois pour trouver un terrain d'entente ou trancher. Sa décision sera exécutoire. Il devra s'appuyer sur les principes suivants : respect de la capacité de payer des citoyens, équité intergénérationnelle,
pérennité et intégrité du régime, respect du principe général du partage 50/50 entre la municipalité et les bénéficiaires.

Une nouvelle impulsion économique

Le plan du Parti libéral du Québec prévoit également des mesures qui donneront une nouvelle impulsion aux PME technologiques et innovantes de la région de la Capitale-Nationale. Parmi ces mesures, notons : un nouveau crédit d'impôt à l'exportation; la création du programme Démarrage-Québec pour faciliter la naissance de nouvelles entreprises innovantes; et le lancement du programme Créativité Québec qui appuiera les projets innovants dès leur conception.

De plus, la Stratégie maritime proposée par le Parti libéral du Québec donnera un nouvel élan aux industries liées au transport maritime à Québec. Nous appuierons le développement des activités de croisière, autant au chapitre des infrastructures d'accueil que des infrastructures portuaires. De plus, cette stratégie aidera les chantiers maritimes à obtenir de nouvelles commandes.

Québec a un énorme avantage, celui de disposer d'un port en eau profonde. Notre stratégie maritime permettra à Québec de grandement bénéficier du transport de marchandises accru découlant du libre-échange avec l'Europe et de l'élargissement du canal de Panama. Elle permettra aussi la forte croissance du tourisme de croisière.

Nous appuierons aussi la volonté des acteurs touristiques de Québec de développer le tourisme hivernal. « La politique touristique 2012-2020 du précédent gouvernement libéral a reconnu cet axe de développement touristique. Nous appuierons donc cette volonté de faire de Québec une grande destination touristique hivernale internationale », a poursuivi M. Couillard.

Des infrastructures modernes

Un gouvernement du Parti libéral du Québec relancera également notre économie en rétablissant les sommes prévues au Plan québécois des infrastructures, coupées par le gouvernement du Parti Québécois. C'est 1,5 milliard de dollars par année de plus dans nos infrastructures au cours des 10 prochaines années. Québec bénéficiera de la relance des infrastructures.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec investira 500 millions de dollars pour l'élargissement de l'autoroute Henri-IV. Cet investissement permettra d'assurer la qualité de cette infrastructure vieillissante et contribuera à accroître l'efficience du réseau routier de la Capitale-Nationale.

Un gouvernement du Parti libéral s'engage également à compléter les travaux de la phase 3 et à lancer les travaux de la phase 4 de la promenade Samuel-De Champlain. Ces travaux permettront une plus grande appropriation des berges à des fins récréatives par le grand public, tout en restructurant un secteur au potentiel grandement inexploité. Le projet consiste à proposer un plan directeur de développement urbain et de mise en valeur du littoral et de ses abords, entre l'avenue D'Estimauville, à l'ouest, et la rivière Montmorency, à l'est, de façon à atteindre l'objectif du gouvernement de redonner le fleuve aux Québécois.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec a toujours appuyé la Capitale-Nationale, et il continuera de le faire. Ensemble, avec les acteurs économiques, sociaux et municipaux, nous nous occuperons des vraies affaires qui font de Québec une grande capitale nationale.

- **Philippe Couillard**

24 MARS 2014

Un gouvernement libéral stimulera la rénovation domiciliaire pour aider les familles et relancer notre économie

Sherbrooke, le 24 mars 2014. – En cette 20e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a annoncé qu'un gouvernement libéral mettra en place un crédit d'impôt remboursable pour soutenir les familles qui désirent rénover leur domicile.

Stimuler la rénovation domiciliaire, c'est améliorer la qualité de vie de nos familles tout en relançant notre économie. C'est aussi combattre le travail au noir et favoriser l'efficacité énergétique.

- Philippe Couillard

Stimuler la rénovation domiciliaire

Un gouvernement libéral mettra en place un crédit d'impôt remboursable de 20 % (jusqu'à un maximum de 2 500 $) pour soutenir les familles qui désirent rénover leur domicile. Pour ce faire, les travaux devront être réalisés avant le 31 décembre 2016. La valeur minimale des travaux réalisés devra atteindre 3000 $.

Le programme s'adresse aux propriétaires occupants d'une résidence principale (maison ou condominium) ou d'un immeuble de deux ou trois logements, indépendamment de leurs revenus. Le programme couvrira aussi les maisons intergénérationnelles, la transformation d'une maison ordinaire en maison intergénérationnelle ou l'adaptation d'une maison aux besoins d'une personne vivant avec un handicap.

Ce crédit sera offert à tous les citoyens, peu importe le revenu du ménage. Tous les travaux de rénovation à la résidence seront admissibles. Le crédit de rénovation verte sera maintenu jusqu'à son échéance le 31 octobre 2014. Par la suite, les travaux visant l'amélioration de l'efficacité énergétique seront admissibles au nouveau crédit d'impôt.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec incitera le gouvernement fédéral à participer à ce programme et à offrir un crédit d'impôt fédéral.

Le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire mis en place en 2008 par le gouvernement libéral avait connu un vif succès et avait grandement contribué à soutenir l'activité économique. Nous élargissons les critères d'admissibilité aux condominiums (exception faite des parties communes).

Il sera aussi disponible pour les citoyens qui font des changements à leur propriété en vue de l'adapter à une personne ayant un handicap. Il permettra également de soutenir les familles qui rénovent une propriété afin de la transformer en maison intergénérationnelle. Nous allons encore plus loin afin de mieux répondre aux besoins de nos concitoyens », a conclu le chef libéral.

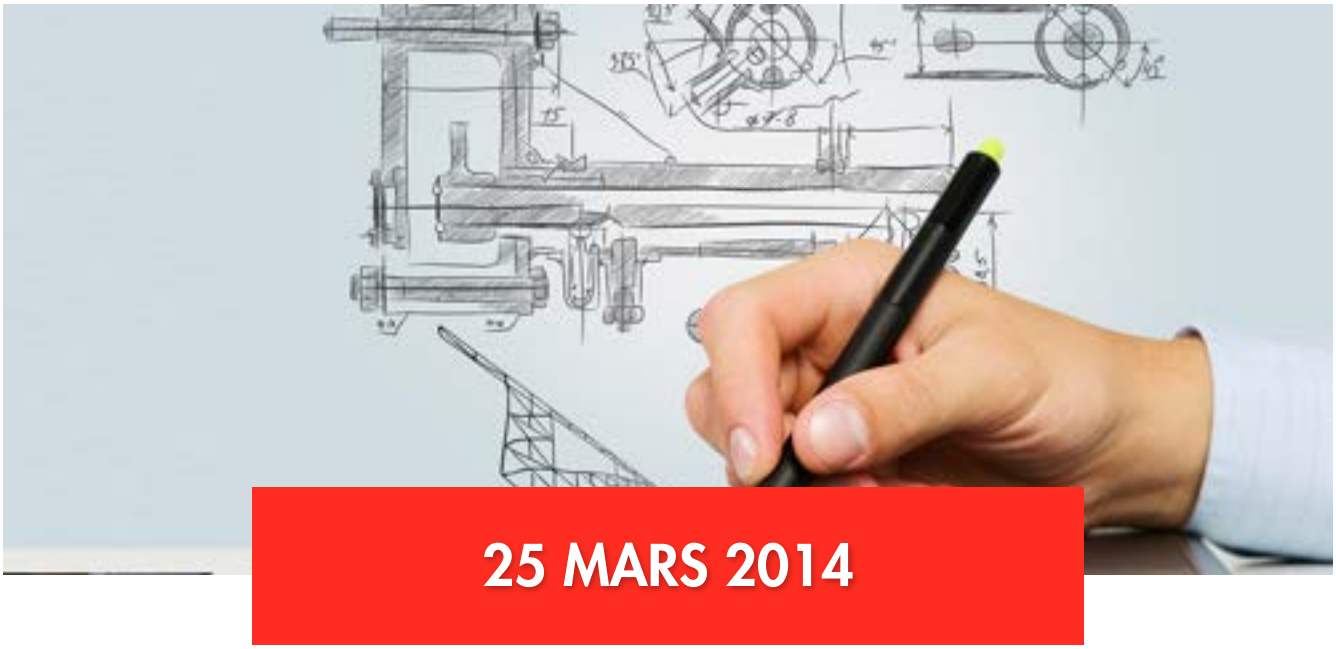

25 MARS 2014

Une formation de qualité pour favoriser l'essor économique du Québec

Trois-Rivières, le 25 mars 2014. – En cette 21e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a présenté des mesures visant à dynamiser les programmes de formation professionnelle et technique et à assurer des établissements universitaires de qualité.

Le plan libéral est clair : nous allons, dès le lendemain de notre élection, nous mettre à la tâche afin de relancer l'économie et créer 250 000 emplois d'ici 5 ans. Pour ce faire, nous devons nous assurer que les Québécois aient les qualifications requises pour répondre aux exigences du marché du travail. Un gouvernement libéral misera sur les formations professionnelles et techniques afin de bien préparer nos jeunes et d'offrir une formation continue aux travailleurs.

- **Philippe Couillard**

Miser sur la formation professionnelle et technique

D'ici 2020, c'est 1,4 million de postes qui devront être comblés, dont 31,7 % exigeront minimalement une formation professionnelle ou technique et 40 % une formation universitaire. Le Québec est à l'heure où il doit se doter d'un éventail de formations de pointe pour former des travailleurs qualifiés.

Un gouvernement libéral s'inspirera du modèle allemand des écoles de métier afin d'intégrer davantage de stages en entreprise dans les programmes de formation professionnelle et technique. En Allemagne, la formation professionnelle est très valorisée. 60 % des moins de 20 ans se dirigent dans le système dit « dual ». Ce système prévoit trois ans de formation et les deux tiers des heures sont passées en entreprise. Cette approche repose donc sur un partenariat et un partage des coûts entre l'État et l'entreprise. Les jeunes font un choix parmi un registre de plus de 340 formations possibles prédéterminées par les acteurs du milieu socio-économique. Notons que la compagnie Bombardier Transport, à Berlin, fait partie des entreprises qui font de la formation selon le système dual. À cette fin, il y aura un travail de collaboration entre les écoles, les commissions scolaires et le réseau collégial.

Il faut offrir des mesures concrètes et des actions directes afin de favoriser l'apprentissage d'un métier pour un plus grand nombre de jeunes et d'adultes.

En plus de l'implantation du modèle allemand, un gouvernement libéral s'engage à :

- Assouplir les règles d'entrée pour les formations menant à des diplômes d'études professionnelles (DEP), à des attestations d'études collégiales (AEC) et à des diplômes d'études collégiales (DEC).

- Offrir davantage de parcours variés en formation professionnelle et collégiale (DEP, AEC, DEC) pour encourager plus de jeunes et d'adultes à se donner une bonne formation pour occuper un métier bien rémunéré. Pour ce faire, nous assouplirons la bureaucratie pour les commissions scolaires et les cégeps afin qu'ils puissent offrir plus rapidement des formations répondant aux demandes du marché.

- Insister sur l'importance que l'information relative aux métiers non traditionnels soit offerte et accessible aux jeunes filles lors des rencontres d'orientation au secondaire. De plus, il faut sensibiliser les employeurs à la présence de femmes dans les métiers non traditionnels afin d'améliorer leur présence. Des campagnes de promotion seront élaborées auprès des jeunes filles et des entreprises pour atteindre ces objectifs.

- Soutenir, à travers la Stratégie maritime, la recherche marine afin de notamment connaître et exploiter le fleuve à sa juste valeur et ainsi favoriser la collaboration entre les cégeps et les universités.

Avoir des universités de qualité et concurrentielles

La prospérité économique du Québec a aussi comme point d'ancrage notre réseau universitaire. Nos universités doivent pouvoir offrir un enseignement de grande qualité et pouvoir rivaliser avec les grandes universités du monde qui déploient des efforts constants pour attirer les meilleurs professeurs et chercheurs.

Le ministère de l'Éducation est actuellement plutôt paternaliste envers le système d'enseignement supérieur. Il se recentrera sur sa mission de donner les objectifs et d'accompagner les universités tout en exigeant une gestion des deniers publics rigoureuse.

Un gouvernement libéral s'engage à :

- Simplifier et à rendre efficiente la reddition de compte des universités tout en s'assurant d'une gestion rigoureuse et transparente. L'économie de temps et d'argent qui en découlera pourra alors être mise au bon endroit, c'est-à-dire dans les services aux étudiants.

- Favoriser une augmentation des revenus autonomes des universités en développant la commercialisation des brevets universitaires et en favorisant la culture philanthropique.

- Indexer les frais de scolarité des étudiants québécois.

- Revoir les frais de scolarité des étudiants issus de la Francophonie afin qu'ils paient l'équivalent de ce que paient les étudiants canadiens. Cette révision permettra d'accroître la capacité d'attraction des universités au Québec et elle sera effectuée en partenariat avec elles.

« Le Parti Québécois a agi sournoisement avec les universités, mais aussi avec les étudiants québécois en leur cachant la véritable hausse péquiste des frais de scolarité. En diminuant le crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen de 20 % à 8 %, le Parti Québécois laisse tomber les étudiants issus de la classe moyenne et à faibles revenus », a affirmé Philippe Couillard.

Pour les étudiants universitaires, un gouvernement libéral développera aussi des mesures de rétention telles que :

Développer un partenariat avec le milieu universitaire, les employeurs du secteur privé et les organismes d'aide à l'emploi afin d'offrir une première expérience de travail aux jeunes diplômés universitaires issus de programmes d'études n'offrant pas de stage.

Étendre à toutes les universités le modèle des Accélérateurs pour la création d'entreprises (ACET), développé par l'Université de Sherbrooke, qui permet à des finissants provenant de différentes facultés de soumettre leur projet de fin d'études dans le but de démarrer des entreprises technologiques novatrices.

Rendre plus accessible la formation continue

La motivation à apprendre un métier passe aussi par la formation continue. Une personne doit pouvoir avoir la chance de poursuivre ses études dans son domaine sans avoir à faire face sans cesse à de la redondance dans les cours offerts d'un niveau à l'autre.

Un gouvernement libéral s'engage à :

- Faciliter la transition entre les différents parcours de formation, notamment au chapitre des prérequis, afin d'encourager la poursuite des études pour ceux qui désirent continuer leur cheminement scolaire au secondaire, au collégial ou à l'université.

« Il faut savoir dynamiser ainsi que valoriser les différents parcours scolaires tout en assurant une flexibilité dans les programmes afin de qualifier un plus grand nombre de personnes. »

Dans les prochaines années, le marché du travail aura besoin de nombreux travailleurs qualifiés dans des créneaux plus variés les uns que les autres. Donnons-nous les outils nécessaires afin de qualifier un plus grand nombre de travailleurs et de favoriser ainsi l'essor économique du Québec. C'est ça s'occuper des vraies affaires.

26 MARS 2014

Plan d'action pour Montréal - Une métropole internationale d'avenir

Montréal, le 26 mars 2014. – En cette 22e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a dévoilé une série d'engagements visant à doter Montréal des outils propres à une grande métropole internationale. Montréal disposera ainsi des moyens nécessaires sur le plan de la gouvernance, des infrastructures et du développement économique, social et culturel pour être une grande métropole, ouverte sur le monde et tournée vers l'avenir.

Montréal doit asseoir sa position de grande métropole internationale. Elle fait la fierté de tous les Québécois, et il nous appartient de soutenir son développement. Le temps est venu de moderniser sa gouvernance et ses infrastructures pour qu'elle dispose des outils qui correspondent aux responsabilités d'une grande métropole.

- **Philippe Couillard**

Le plan d'action du Parti libéral du Québec pour la métropole prévoit notamment le développement du Quartier de la santé. Situé autour du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et du Centre de recherche du CHUM et tirant bénéfice de la présence du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), le Quartier de la santé permettra de consolider la place de Montréal au sein des 10 plus importants pôles de santé en Amérique du Nord.

Ce projet, qui nécessitera le recouvrement d'une partie de l'autoroute Ville-Marie, contribuera grandement au développement économique de Montréal dans le domaine des sciences de la vie en devenant un pôle d'attraction d'entreprises de biotechnologies et de recherche biomédicale. Il confirmera l'avenir de Montréal parmi les grandes métropoles innovantes en Amérique du Nord.

« Il faut tirer bénéfice des investissements importants réalisés pour la construction du CHUM, du CRCHUM et du CUSM. Nous avons une occasion unique de bâtir à Montréal un quartier d'entreprises innovantes à la fine pointe des technologies médicales et des biotechnologies. »

Nous avons tout pour réussir : des chercheurs de calibre international, des installations modernes, des universités réputées et une ville attrayante. À nous de saisir ces occasions.

- **Philippe Couillard**

Le plan d'action libéral pour la métropole prévoit également des engagements qui s'articulent autour des trois axes suivants : 1) Une gouvernance modernisée; 2) Des investissements dans les infrastructures qui contribuent à la qualité de vie des citoyens et améliorent la fluidité du transport; 3) Des mesures économiques pour permettre à Montréal d'assurer son avenir économique.

Une gouvernance modernisée

Un gouvernement du Parti libéral du Québec entend s'inspirer du livre blanc de l'Union des municipalités du Québec pour réviser la relation entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Comme modèle de gouvernance pour la métropole, l'UMQ et ses membres citent volontiers la relation entre Toronto et Queen's Park comme exemple. Nous soutiendrons le projet d'une relation fondée sur le partenariat et la reconnaissance de l'autonomie de décision dans de nombreux secteurs.

Le caractère spécifique de Montréal commande une fiscalité et des responsabilités qui lui permettent d'assumer pleinement son rôle et qui reflètent son importance stratégique pour le Québec.

Le premier geste sera d'accorder plus de flexibilité aux élus municipaux pour régler la question des régimes de retraite des employés municipaux.

Cette gouvernance prévoira également les outils nécessaires pour permettre à la métropole de gérer les réalités sociales qui lui sont propres, par exemple l'accueil et l'intégration des immigrants ainsi que la lutte contre l'itinérance.

Accélérer le renouvellement et le développement des infrastructures

Un gouvernement du Parti libéral du Québec relancera notre économie en rétablissant les sommes prévues au Plan québécois des infrastructures, coupées par le gouvernement du Parti Québécois.

Sur le plan du transport, un gouvernement libéral appuiera les efforts de la métropole visant à augmenter l'utilisation du transport en commun. Une attention particulière sera accordée à la coordination et à la planification des opérations du réseau de transport en commun de Montréal et de la grande région métropolitaine. Afin de favoriser l'électrification du transport en commun, des tarifs préférentiels d'électricité seront accordés à la Société de transport de Montréal. Nous nous engageons également à compléter les projets du train de l'Ouest et de l'Est. Nous analyserons également la faisabilité de la réalisation des projets de prolongement du métro.

Sur le plan routier, nous accélérerons le projet de l'échangeur Turcot. Nous travaillerons conjointement avec le gouvernement fédéral pour parachever le remplacement du pont Champlain dans les meilleurs délais possibles, sans péage et doté d'un système de transport en commun adapté. Des mesures de mitigation seront adoptées pendant son remplacement, notamment par la mise en œuvre d'un service de traversier entre Montréal et la Rive-Sud.

Une nouvelle impulsion économique

Le plan du Parti libéral du Québec prévoit également des mesures qui donneront une nouvelle impulsion à Montréal en lui permettant de se positionner comme une métropole d'affaires et de bâtir une véritable économie de décideurs.

La Stratégie maritime proposée par le Parti libéral du Québec donnera un nouvel élan aux industries liées à la logistique du transport des marchandises. Nous appuierons la modernisation du port de Montréal, notamment par la construction d'un lien direct entre les installations portuaires et l'autoroute 25. Un investissement de 500 M$ permettra au pôle logistique de Vaudreuil-Soulanges de voir le jour. Ces investissements en intermodalité permettront au port de Montréal de tirer profit de l'accord de commerce avec l'Europe. Nos engagements envers les PME, notamment un crédit d'impôt pour l'exportation, seront soutenus par ces développements.

Géographiquement et culturellement, Montréal est au carrefour de l'Europe et de l'Amérique du Nord, ce qui lui donne un avantage stratégique important. La conclusion de l'accord de commerce Canada/Europe avec les États-Unis est une occasion unique à saisir. Montréal a tous les attraits pour se positionner comme la porte d'entrée de l'Amérique du Nord.

La présence de sièges sociaux dans la métropole est d'une importance capitale tant sur le plan de l'emploi que sur le plan de l'activité socio-économique. Le plan libéral prévoit l'utilisation d'une partie du Fonds des générations pour réaliser l'acquisition à hauteur de 10 % des entreprises inscrites en bourse dont le siège social est menacé par des offres publiques d'achat hostiles.

Enfin, le Parti libéral du Québec salue l'ambition et la vision inspirante présentée dans le rapport « Créer un nouvel élan à Montréal » dirigé par Jacques Ménard.

Nous appuierons les propositions qui visent à renforcer la puissance économique et l'attrait international de Montréal, pour que notre métropole puisse se comparer avantageusement à des villes comme Boston ou Seattle. Mais pour faire de cette ambition une réalité, ça prend un gouvernement qui s'occupe des vraies affaires.

- **Philippe Couillard**

28 MARS 2014

Un gouvernement libéral aidera les familles du Québec à amasser la mise de fonds nécessaire à l'achat de leur première maison

Blainville, le 28 mars 2014. – En cette 24e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, annonce qu'un gouvernement libéral aidera les jeunes et les moins jeunes à amasser la mise de fonds nécessaire à l'achat d'une première résidence principale en créant un régime épargne-propriété (REP). Cette mesure permettra d'aider les familles à accéder à la propriété tout en encourageant les Québécois à épargner.

L'accès à la propriété est un élément important de la qualité de vie des familles. Nous nous engageons à soutenir nos familles en leur facilitant l'accès à la propriété afin que le Québec demeure « le paradis des familles ». Cette nouvelle mesure s'inscrit dans la foulée des initiatives prises par la précédent gouvernement libéral qui ont permis d'assurer la prospérité de nos familles québécoises, comme le congé parental et les baisses d'impôts successives.

- **Philippe Couillard**

Accéder à la propriété

Selon le recensement de 2011, au Québec, 61,2 % des citoyens sont propriétaires contre 69 % dans l'ensemble du Canada. À défaut d'agir, l'écart s'amplifiera parce que l'augmentation de la valeur des résidences est plus rapide que la progression des revenus et que la mise de

fonds exigée pour l'achat d'une propriété a été rehaussée. En conséquence, il est de plus en plus difficile pour les jeunes familles d'accéder à la propriété, et ce, malgré les faibles taux d'intérêt.

C'est pourquoi un gouvernement libéral créera le REP. Les principales caractéristiques du REP sont les suivantes :

- 100 % du montant déposé dans ce fonds sera déductible d'impôt;
- Les citoyens pourront y déposer jusqu'à 5 000 $ par année pendant un maximum de 10 ans;
- L'argent ainsi épargné devra obligatoirement servir à l'achat d'une première résidence. Lorsque l'épargne accumulée sera utilisée comme mise de fonds, le régime sera échu; par conséquent, contrairement au régime enregistré d'épargne-retraite (REER), il ne sera pas nécessaire de rembourser le fonds;
- Des discussions avec le gouvernement canadien seront entamées afin que les contributions au REP puissent également être déduites du revenu imposable au fédéral;
- Les contributions au REP ne réduiront pas les contributions admissibles au REER;
- Si les sommes accumulées dans le REP ne sont pas utilisées au terme des 10 ans, le montant pourra être versé dans un REER à l'intérieur des contributions maximales permises.

« En mettant en place ce régime épargne-propriété, nous améliorerons la qualité de vie des familles québécoises et nous rehausserons la valeur de leur patrimoine.

Pour les jeunes familles, il est difficile d'accumuler la mise de fonds nécessaire à l'achat d'une propriété compte tenu de la forte hausse des valeurs résidentielles depuis quelques années. Le REP leur donnera un bon coup de main et contribuera au maintien de l'activité économique.

- **Philippe Couillard**

31 MARS 2014

Des engagements en santé inspirés de nos succès

Québec, le 31 mars 2014. – En cette 27e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, visite le pavillon Ferdinand-Vandry de l'Université Laval qui a été agrandi et rénové dans les dernières années grâce à un investissement de près de 61 millions de dollars consenti par le gouvernement libéral. Les nouvelles installations comprennent notamment le Centre Apprentiss, composé de 30 laboratoires dotés d'équipements de simulation clinique à la fine pointe de la technologie.

C'est pour réaliser davantage de projets comme celui-ci et pour donner un coup de pouce à la relance de notre économie que je m'engage à rétablir le financement pour l'entretien et la modernisation de nos infrastructures au niveau précédant les coupes de 15 milliards de dollars imposées par le gouvernement Marois.

- **Philippe Couillard**

Avec le soutien du gouvernement libéral, le pavillon Ferdinand-Vandry est devenu un vaste complexe intégré de formation en sciences de la santé qui regroupe, sous un même toit, les facultés de médecine, de pharmacie et des sciences infirmières.

Les installations du pavillon Ferdinand-Vandry permettent non seulement la formation d'un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants en sciences de la santé, mais il favorise également la collaboration interdisciplinaire.

Ce principe de coopération est l'un des éléments clés pour améliorer l'accessibilité aux soins de santé au Québec, et c'est pourquoi nous le mettrons de l'avant en favorisant la création de 50 super-cliniques regroupant une équipe multidisciplinaire formée d'omnipraticiens, de médecins spécialistes, d'infirmières et d'autres professionnels de la santé.

Former la relève de demain

Le chef du Parti libéral du Québec souligne que le pavillon Ferdinand-Vandry est fréquenté par quelque 7 000 étudiants en médecine, en pharmacie et en sciences infirmières qui offriront demain des soins et des services de santé à la population du Québec.

Rappelons que dans la foulée des mises à la retraite massives conduites par le Parti Québécois, Pauline Marois en tête, le réseau de la santé et des services sociaux a été frappé d'une grave pénurie d'effectifs médicaux. Heureusement, dès 2003, le gouvernement libéral a augmenté de façon importante les cohortes en médecine et en sciences infirmières, si bien que la pénurie est lentement, mais sûrement, en train de se résorber.

« La population du Québec pourra compter sur davantage de médecins et d'infirmières dans les prochaines années, grâce aux efforts consentis par le gouvernement libéral. Mais cela ne sera pas suffisant, il faut poursuivre le travail amorcé, faire davantage pour l'amélioration de l'accès aux soins, et nous avons un plan concret et solide pour y parvenir », explique le chef libéral.

M. Couillard a rappelé qu'un gouvernement libéral révisera le mode de financement des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, permettra aux patients d'aller dans une clinique avec leur carte-soleil pour des examens d'imagerie médicale, formera 2000 infirmières praticiennes spécialisées et favorisera la création de 50 super-cliniques ouvertes 7 jours sur 7, en plus de rehausser les investissements en infrastructures.

Nos engagements en santé sont inspirés de nos succès et s'inscrivent dans la suite logique des nombreux gestes que nous avons déjà posés pour améliorer l'accès aux soins pour les familles du Québec. Ils constituent notre réponse aux vraies priorités des Québécois en matière de santé.

- **Philippe Couillard**

01 AVRIL 2014

Hôpital Maisonneuve-Rosemont - Le PLQ réitère son appui au projet de modernisation

Montréal, le 1er avril 2014. – Les candidats du Parti libéral du Québec dans les circonscriptions de l'est de l'île de Montréal, de même que le docteur Yves Bolduc, candidat libéral dans la circonscription de Jean-Talon et ancien ministre de la Santé et des Services sociaux, ont uni leurs voix aujourd'hui afin de réitérer leur soutien au vaste projet de modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Si le Parti libéral du Québec s'est engagé à rétablir le financement du programme québécois des infrastructures au niveau précédant les coupes de 15 milliards de dollars imposées par le gouvernement Marois, c'est entre autres pour être en mesure de financer des projets comme celui de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

- **Dr Yves Bolduc**

Rappelons qu'en mars 2010, le docteur Bolduc, alors ministre de la Santé et des Services sociaux, avait annoncé que l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont pourrait procéder à l'élaboration du plan immobilier pour son projet de modernisation. L'établissement a par la suite déposé un plan clinique ainsi qu'un plan de modernisation à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, mais le dossier n'a pas bougé depuis. Le Parti Québécois a simplement laissé tomber l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, et du même coup, les 670 000 Montréalaises et Montréalais qui résident dans l'est de l'île et qui y reçoivent leurs services de santé.

Ce projet de modernisation est plus que nécessaire. Les installations de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont ont pour la plupart été construites il y une soixantaine d'années. Il faut pouvoir offrir aux médecins, infirmières, préposées, de même qu'à tous les autres professionnels de la santé des installations modernes et fonctionnelles qui leur permettent de mieux servir les patients.

- **Dr Yves Bolduc**

Il a par ailleurs indiqué que le soutien du Parti libéral du Québec envers l'hôpital Maisonneuve-Rosemont n'est pas nouveau et qu'il a été continu dans les dernières années. Soulignons notamment que le 29 mars 2010, le gouvernement libéral avait annoncé un investissement de 63 millions de dollars pour l'agrandissement et la rénovation de l'urgence de l'établissement. Il s'agissait d'un premier pas dans la réalisation du projet d'envergure que souhaite mener l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Le projet de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont se situe à la jonction des deux priorités d'un gouvernement libéral, soit la relance de l'économie du Québec avec des investissements importants dans nos infrastructures et la modernisation de nos établissements de santé.

« C'est pourquoi les candidats du Parti libéral du Québec dans les circonscriptions de l'est de l'île de Montréal ont tenu aujourd'hui a réitéré leur appui au vaste projet de modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont », a conclu le docteur Bolduc. »

01 AVRIL 2014

La relance économique du Québec et de la métropole

Montréal, le 1er avril 2014 – En cette 28e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, était présent à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Devant un parterre de gens d'affaires de la métropole, M. Couillard a pris l'engagement de redémarrer l'économie du Québec et a présenté un plan de relance en cinq points pour la métropole.

Je vais diriger un gouvernement qui va faire de l'économie sa priorité numéro un. Un gouvernement qui comprend Montréal, son importance et ses enjeux. Montréal doit asseoir sa position de grande métropole internationale. Une métropole forte est dans l'intérêt de tout le Québec, et il nous appartient de soutenir son développement. Le temps est venu de moderniser sa gouvernance et ses infrastructures pour qu'elle dispose des outils qui correspondent aux responsabilités d'une grande métropole.

- **Philippe Couillard**

Force est de constater que l'économie du Québec est tombée en panne avec le gouvernement du PQ, que les investissements privés ont fortement chuté et que l'emploi diminue. À moins d'un changement de cap, les perspectives sont sombres : la baisse des revenus de l'État et la perte de contrôle sur les dépenses creusent un déficit qui élimine toute marge de manœuvre et conduit tout droit à un alourdissement du fardeau fiscal et à des coupes dans les services.

Le plan du Parti libéral du Québec consiste avant tout à relancer l'économie et à la renforcer de manière durable. Il est impératif de rétablir un contexte économique favorable. Cette relance se fera avant tout par un soutien important aux PME. « Les PME, c'est la moitié des emplois du Québec, mais c'est surtout 80 % des nouveaux emplois », a lancé M. Couillard expliquant son plan pour stimuler l'accès au financement et à la création d'entreprises, attirer des entrepreneurs étrangers, favoriser l'innovation et soutenir l'exportation par des crédits d'impôt sur les coûts de transport.

Avec un gouvernement du Parti libéral du Québec, les investissements dans les infrastructures, coupés par le PQ, seront rétablis. Les investissements s'élèveront à 11 G$ au lieu de 9,5 G$ par année. Sur le plan financier, l'activité économique créée par ces investissements compensera largement l'impact sur le service de la dette. En tous points, l'investissement dans les infrastructures est bon pour l'économie.

Nous allons mettre sur pied le Plan Nord amélioré. Une société du Plan Nord sera créée afin de coordonner les investissements, et nous allons inclure dans cette société un bureau de commercialisation. Par ce bureau, des entreprises de tout le Québec vont connaître les besoins des donneurs d'ordre et vont pouvoir participer au développement du Nord.

Ce Plan Nord amélioré comportera aussi un mandat spécial donné à Investissement Québec. Sa mission sera d'appuyer la croissance d'équipementiers et de fournisseurs du Québec. Le Plan Nord est toujours aussi pertinent et le Québec en profitera encore plus avec la reprise de l'économie mondiale.

La vision économique du PLQ met aussi en œuvre une stratégie maritime visant en premier lieu à positionner le Québec comme la grande plaque tournante du trafic transatlantique dans la perspective du libre-échange avec l'Europe et avec les États-Unis. Cette stratégie maritime vise aussi le développement de la pêche durable et de l'économie bleue, plus spécifiquement les biotechnologies marines qui connaissent une croissance fulgurante dans le monde.

Toutes ces initiatives de relance économique bénéficieront à la métropole.

De surcroît, le chef libéral a présenté un plan spécifique en cinq points pour redonner son élan à Montréal.

1. Une gouvernance renouvelée : un gouvernement du PLQ adoptera une Loi sur Montréal reconnaissant formellement son statut de métropole et lui donnant les pouvoirs d'une grande métropole nord-américaine;

2. Des outils pour une métropole internationale : un gouvernement libéral donnera à la métropole les leviers fiscaux nécessaires pour que Montréal puisse diversifier ses

revenus et conclura avec elle un partage des responsabilités et des ressources selon le principe de subsidiarité;

3. Des investissements dans les infrastructures : un gouvernement libéral accélérera la réalisation des travaux d'infrastructures et de développement des transports en commun et conviendra des travaux prioritaires en accord avec la CMM dans cet esprit de partenariat nouveau avec Québec. Le chef libéral a aussi réitéré son opposition au péage sur le pont Champlain, alléguant que le projet de loi en ce sens déposé par le gouvernement fédéral ne rendait pas la mesure plus équitable pour autant.

4. Une nouvelle impulsion économique à Montréal : les orientations économiques du PLQ (infrastructures, PME, Plan Nord, nouveaux pouvoirs) stimuleront l'économie de la métropole. À cela s'ajoutent des projets spécifiques :

    - Dans le cadre de la Stratégie maritime, les activités du port seront développées, la liaison entre le port et l'autoroute 25 sera complétée et un investissement de 500 M$ permettra d'aménager en Montérégie un centre de transbordement et de manutention d'envergure internationale : c'est le pôle logistique Vaudreuil-Soulanges;

    - Le premier tronçon de l'autoroute Ville-Marie sera recouvert, ce qui permettra notamment de donner un élan au projet de Quartier de la santé;

    - Un gouvernement libéral agira par ailleurs pour préserver les sièges sociaux qui sont concentrés à Montréal. Le Fonds des générations sera mis à contribution afin de protéger nos fleurons d'une offre publique d'achat non sollicitée par une participation au capital-actions de 10 %.

5. Affirmer le visage français de Montréal et promouvoir la culture : le chef libéral a présenté le visage français de Montréal comme le premier atout de la métropole. « Le français, langue des institutions, langue commune, principale langue de travail et une population diversifiée, c'est ce mélange unique qui fait la créativité de Montréal », a estimé le chef libéral. Ce dynamisme culturel sera promu. En outre, toutes les missions à l'étranger d'un gouvernement libéral comprendront un volet culturel.

La relance de Montréal, c'est d'abord une affaire de confiance, et le Parti libéral du Québec peut ramener cette confiance. Seul le Parti libéral du Québec a l'équipe, le plan et la compétence pour remettre le Québec sur la voie de la prospérité et redonner à Montréal le lustre, le prestige et le dynamisme d'une grande métropole internationale, ouverte sur le monde et tournée vers l'avenir.

- **Philippe Couillard**

02 AVRIL 2014

Ensemble pour une agriculture plus forte et durable

Saint-Hyacinthe, 2 avril 2014. – En cette 29e journée de campagne électorale, les candidats Pierre Paradis (Brome-Missisquoi), Martin Coiteux (Nelligan), Stéphane Billette (Huntingdon) et Louise Arpin (Saint-Hyacinthe) ont dévoilé, à la Ferme Laurent Leblanc, les actions que posera le prochain gouvernement du Parti libéral en matière d'agriculture.

Le Parti libéral du Québec a toujours accordé une grande importance au développement de l'industrie bioalimentaire et à ses acteurs. Cela s'inscrit dans les orientations que le PLQ a toujours eues de protéger et promouvoir, au Québec et à l'extérieur des frontières du Québec, la richesse de nos produits alimentaires et l'expertise de nos producteurs.

Le 7 avril, les Québécois auront le choix entre le Parti Québécois et le référendum, ou le Parti libéral du Québec qui s'occupe des vraies affaires, entre autres de l'agriculture. Pour ce faire, il faut protéger le système de gestion de l'offre et le système de stabilisation.

« Si le Parti Québécois amène les Québécois dans un référendum, le système de gestion de l'offre et le système de stabilisation seront menacés. Le Parti libéral du Québec n'acceptera jamais de mettre à risque les fermes familiales québécoises à cause de perturbations référendaires », a mentionné Pierre Paradis.

Il faut aussi propulser la jeunesse agricole du Québec avec des mesures fortes qui les aideront à démarrer et à perdurer en tant que jeune entrepreneur.

Nous permettrons à ces jeunes, qui se préparent à prendre la relève de leurs parents ou grands-parents, d'accumuler de l'argent à l'abri de l'impôt dans un fonds Jeune agriculteur (comparable au fonctionnement du CELI). Le transfert progressif d'une ferme sera aussi offert afin d'amortir l'achat des actifs sur plusieurs années tout en étant soutenu par le fonds Jeune agriculteur.

- **Martin Coiteux**

Pour une agriculture plus forte et durable, plusieurs actions concrètes sont à poser. Le Parti Québécois a tardé à prendre position sur des dossiers réellement importants pour le développement de l'industrie bioalimentaire.

Ce dont le Québec a actuellement besoin, c'est entre autres de faciliter l'achat local. C'est ce qu'un gouvernement libéral fera en travaillant sur un code de conduite dans les institutions publiques pour l'achat d'aliments de proximité et ce faisant, renforcera la « Stratégie de positionnement des aliments du Québec ».

Un gouvernement du Parti libéral travaillera à développer et à rendre plus accessibles les produits du terroir, à favoriser l'essor d'une agriculture permettant une plus grande accessibilité aux produits alcoolisés du Québec en faisant les changements législatifs qui s'imposent pour le développement accru du réseau de distribution des vins, cidres et autres boissons alcoolisées fabriqués ici.

- **Stéphane Billette**

Par ailleurs, le PLQ est satisfaits du projet de l'Accord de libre-échange Canada-Union européenne, conclu à l'initiative du précédent gouvernement libéral, qui en avait amorcé les démarches. Un gouvernement libéral va continuer a travailler dans ce sens en aidant les fromagers du Québec à développer de nouveaux marchés. Il demandera la réciprocité dans les normes de conception et de salubrité alimentaire des fromages qui seront importés ici, en lien avec cet accord, et épaulera les fromagers du Québec dans les négociations avec le gouvernement fédéral pour les mesures de transitions et compensatoires.

L'industrie bioalimentaire québécoise, c'est d'abord et avant tout des femmes et des hommes qui travaillent avec passion pour produire des aliments diversifiés et de qualité. C'est également un des moteurs économiques du Québec et des régions, la plus importante activité du secteur primaire au Québec.

Un gouvernement libéral continuera de travailler de concert avec les partenaires du milieu pour une agriculture plus forte et durable », a conclu Mme Arpin.

02 AVRIL 2014

Mieux accompagner les familles - De la naissance de l'enfant jusqu'à la petite enfance

Trois-Rivières, le 2 avril 2014. – En cette 29e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, s'engage à présenter une nouvelle Stratégie de mise en œuvre de la Politique de périnatalité afin d'augmenter l'accès aux services de sages-femmes et aux maisons de naissance. Il propose également d'introduire des mesures visant à soutenir les enfants et les familles à risque ou en situation de vulnérabilité.

Les enfants sont la plus grande richesse d'une société. Protéger leur santé, assurer leur développement et veiller à leur bien-être est essentiel et nous sommes résolus à accompagner les familles en ce sens. Nous le ferons sur plusieurs plans, avec cohérence, afin de constituer un véritable filet social autour de l'enfant.

- **Philippe Couillard**

Plus de maisons de naissance et un meilleur accès aux services de sages-femmes

En 2008, le gouvernement libéral a lancé la Politique de périnatalité 2008-2018 Un projet porteur de vie afin de soutenir le développement des services de périnatalité partout au Québec. Puis, comme le prévoyait la Politique, il a dévoilé le document Stratégies de mise en

œuvre de la Politique de périnatalité 2009-2012 qui présentait notamment les objectifs prioritaires et les actions devant être prises pour les atteindre.

À mi-chemin dans le déploiement de la Politique de périnatalité 2008-2018 Un projet porteur de vie, M. Couillard estime qu'il faut lui donner un nouveau souffle et redoubler d'efforts pour atteindre les cibles qui avaient été fixées. Il s'engage donc à lancer une nouvelle Stratégie de mise en œuvre de la Politique de périnatalité qui identifiera les éléments qui restent à mettre en place d'ici 2018 et les actions qui devront être réalisées.

Dans cet esprit, un gouvernement libéral indique déjà qu'il ajoutera d'ici 5 ans 125 nouveaux postes de sages-femmes et qu'il ouvrira 7 nouvelles maisons de naissance dans diverses régions du Québec. Compte tenu de la demande, et puisque de plus en plus de futurs parents font le choix d'utiliser les services d'une sage-femme dans une maison de naissance, M. Couillard estime que grâce à cet engagement, 10 % des bébés pourront bientôt naître dans cet environnement.

Cela représente des investissements de 18,5 millions de dollars sur 5 ans, et puisqu'il ne s'agit pas d'un nouveau programme, les sommes seront financées à même les budgets actuels du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Il est essentiel d'accompagner les futurs parents qui se prépareront à la venue d'un enfant et qui vivront l'expérience de l'accouchement en s'assurant entre autres qu'ils puissent faire le choix d'être suivi par une sage-femme et de mettre l'enfant au monde dans une maison de naissance. Notre engagement témoigne que nous sommes à l'écoute des véritables priorités des familles du Québec.

Davantage de centres de pédiatrie sociale

Par ailleurs, un gouvernement libéral augmentera le nombre de centres de pédiatrie sociale en communauté dans les milieux défavorisés. Il y consacra 20 millions de dollars par année, de façon récurrente, à compter de 2016-2017.

Au Québec, la pratique de la pédiatrie sociale en communauté a été mise de l'avant par le pédiatre Gilles Julien. Il a d'ailleurs été à l'origine d'une adaptation du modèle de la pédiatrie sociale, comme initié ailleurs dans le monde. Son approche préconise une démarche centrée sur un diagnostic global des troubles de la santé et de développement de l'enfant issu d'un milieu vulnérable. Elle s'intéresse aux iniquités sociales et économiques qui affectent directement l'état de santé d'un enfant.

Par la mise en place de plus de centres de pédiatrie sociale, un gouvernement libéral souhaite mettre en relation les parents, les écoles, les centres de santé et de services sociaux, les hôpitaux, les centres jeunesse, les organismes communautaires, les bénévoles et les policiers communautaires afin de constituer un filet de protection qui engage la communauté dans la prise en charge de ses enfants. Ce partenariat entre l'enfant, son réseau familial ainsi que les autres personnes ou organisations qui jouent un rôle dans sa vie permettra de mieux répondre à ses besoins de santé et de bien-être.

Déploiement de l'initiative « Ma famille, ma communauté »

Un gouvernement libéral étendra de plus l'initiative « Ma famille, ma communauté », un projet de l'Association des centres jeunesse du Québec, expérimenté dans trois centres jeunesse.

Ce projet s'adresse aux enfants âgés de zéro à cinq ans à risque de placement dans une famille d'accueil, à risque de déplacement ou à l'étape de la réinsertion familiale. Il vise à assurer la concertation et la mobilisation des ressources et des gens de la communauté pour permettre aux familles vulnérables d'être accompagnées dans leur milieu. « Ma famille, ma communauté » permet ainsi de développer un filet social viable à long terme améliorant la sécurité, la stabilité, le bien-être et le développement de ces enfants.

« Pour notre formation politique, il est possible d'améliorer le bien-être des enfants les plus vulnérables ainsi que celui de leur famille en favorisant la concertation et la mobilisation des ressources et des gens de la communauté. Le projet « Ma famille, ma communauté » favorise l'engagement et le partenariat des citoyens et des différents organismes afin de réduire le nombre et la durée des placements des enfants tout en les protégeant », soutient M. Couillard.

Le chef libéral a présenté ces engagements alors qu'il était de passage au pavillon de la santé de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui regroupe, sous un même toit, les programmes d'ergothérapie, de sciences infirmières et de pratique sage-femme. Ce nouveau bâtiment, érigé sur quatre étages, a été inauguré en novembre 2009. Le projet de construction a été réalisé grâce à un investissement du gouvernement libéral de 10,3 millions de dollars.

« Investir dans nos infrastructures permet non seulement de dynamiser notre économie et de créer de l'emploi, mais également d'offrir entre autres des installations modernes et de qualité pour la formation du personnel soignant de demain. »

Le pavillon de la santé de l'Université du Québec à Trois-Rivières constitue un autre bel exemple de l'importance de rétablir le financement pour l'entretien et la modernisation de nos infrastructures au niveau précédant les coupes de 15 milliards de dollars imposées par le gouvernement Marois, comme nous nous y sommes engagés.

- **Philippe Couillard**

03 AVRIL 2014

Redonner au Québec son rôle de leader dans la lutte contre les GES

Montréal, le 3 avril 2014. – En cette 30e journée de campagne électorale, les candidats du Parti libéral du Québec, Gerry Sklavounos (Laurier-Dorion), David Heurtel (Viau) et Marie Montpetit (Crémazie), ont annoncé des engagements en matière d'environnement qui permettront au Québec de reprendre son rôle de leader nord-américain de la lutte contre les changements climatiques et les émissions de GES.

Plus qu'un défi à relever, la lutte contre les changements climatiques nous offre la possibilité exceptionnelle d'orienter notre économie vers l'énergie et les technologies propres. Le bilan du gouvernement libéral en matière de lutte contre les changements climatiques est celui d'un leader en Amérique du Nord et témoigne de l'attachement de notre parti à l'équité intergénérationnelle. Au-delà d'une question d'équité entre les générations, la qualité de l'environnement est de plus en plus reconnue comme un aspect fondamental du bien-être et de la santé des Québécois. Les mesures novatrices et les alliances tissées avec d'autres gouvernements nous ont permis d'entamer ce virage vert plus rapidement que nos partenaires commerciaux. Le Québec doit reprendre son rôle de leader, abandonné par le gouvernement du Parti Québécois.

Redonner au Québec un plan sérieux de lutte contre les changements climatiques

Alimenté par le Fonds Vert, le Plan d'action sur les changements climatiques est la pièce maîtresse de l'approche stratégique en matière de changements climatiques. Pour l'instant, le seul plan d'action sur les changements climatiques en vigueur est celui adopté par le

gouvernement libéral en 2012. Le gouvernement du Parti Québécois a pigé 711,6 millions de dollars dans le Fonds vert pour financer des promesses sans dire aux Québécois quels programmes du Plan d'action sur les changements climatiques, présenté en 2012, seront annulés. Même les membres du comité aviseur n'ont pas été informés des modifications au plan d'action adoptées dans un décret entièrement confidentiel, en catimini avant les élections.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engage à convoquer, dans les 100 premiers jours de son mandat, le comité aviseur en changements climatiques afin de faire état des sommes engagées par le gouvernement péquiste et d'élaborer un plan d'action pour atteindre un objectif de réduction des GES de 20 % d'ici 2020. Notre gouvernement fera de la lutte contre les émissions de GES une priorité horizontale réunissant tous les ministères et organismes du gouvernement.

Alors que le Québec était mobilisé autour d'un objectif de réduction des GES de 20 % d'ici 2020, le Parti Québécois a lancé l'objectif de 25 % sans rien pour appuyer ses dires. En agissant de la sorte, il a démobilisé les acteurs et sapé la crédibilité d'une démarche jusque-là jugée sérieuse.

- **David Heurtel**

Un gouvernement libéral fera du développement d'une économie verte un véritable projet de société et s'engage en ce sens à maintenir le marché du carbone. Le Québec doit continuer à imposer le rythme en faisant la promotion de normes avant-gardistes en matière de changements climatiques. Le gouvernement libéral a déjà démontré que son leadership positif peut permettre de petites révolutions, comme dans le cas des normes californiennes pour les voitures. C'est grâce à la mobilisation de la Californie et du Québec que le gouvernement fédéral américain et le gouvernement fédéral canadien ont annoncé en 2010 des normes imposées à l'ensemble de l'industrie automobile sur l'ensemble du continent nord-américain.

Accroître la protection de notre biodiversité

S'il y a un domaine où le développement durable prend tout son sens, c'est bien dans la conservation de la diversité biologique. Sous un gouvernement libéral, la proportion d'aires protégées est passée de moins de 1 % à plus de 8 % du territoire. La première Stratégie maritime pour le Québec, proposée par le Parti libéral du Québec, prévoit de réserver 10 % du territoire marin à des aires marines protégées d'ici 2015. Nous devancerons ainsi de 5 ans l'engagement international de la Conférence de Nagoya.

Nous allons mettre sur pied le Plan Nord amélioré.

La vision économique du Parti libéral du Québec, qui mettra aussi en œuvre la première Stratégie maritime du Québec, permettra un développement du Nord avec une plus faible empreinte écologique.

- **Marie Montpetit**

L'investissement de 3 milliards de dollars dans les infrastructures que prévoit la Stratégie permettra de développer le Nord de manière plus durable.

Le Parti Québécois parle beaucoup d'environnement, mais agit très peu. L'expression développement durable ne doit pas seulement servir à décorer les discours, mais faire partie des priorités quotidiennes du gouvernement.

- **Gerry Sklavounos**

03 AVRIL 2014

Un ministre délégué aux PME pour appuyer leur développement

Sherbrooke, le 3 avril 2014. – En cette 30e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, annonce qu'il nommera un ministre délégué aux PME. Les PME représentent 50 % des emplois. Elles créent 80 % des nouveaux emplois. Elles sont vitales à la relance de notre économie et à la création d'emplois.

Notre économie est en panne. Le Parti Québécois a brisé l'élan économique du Québec. L'entrepreneuriat au Québec accuse un retard comparativement aux autres provinces canadiennes. Dans la première moitié de 2013, 50 % des faillites au Canada concernaient des entreprises du Québec. Les PME sont au cœur du plan de relance économique du Québec. Les PME ont besoin de souffler, et le plan du Parti libéral du Québec leur donnera l'oxygène nécessaire.

- **Philippe Couillard**

Le Parti libéral du Québec va accompagner les PME sur l'ensemble de leur cycle de vie à l'aide de cinq mesures. Le ministre délégué au PME se consacrera à la préparation et à la mise en œuvre des engagements d'un gouvernement libéral. Il participera à la défense et à la promotion des PME. Il exercera aussi les attributions relatives à toutes les phases de leur développement ainsi qu'à la simplification des formalités tel l'allègement fiscal leur incombant. Le plan du gouvernement libéral pour les PME comprend les engagements suivants :

1 - Création et démarrage d'entreprises

Un gouvernement libéral mettra sur pied l'initiative Démarrage-Québec visant à stimuler la création d'entreprises en facilitant l'accès au capital patient. Ce programme a été un succès ailleurs dans le monde, notamment au Royaume-Uni. Ce programme permettra aux nouvelles entreprises innovantes de traverser la période critique de démarrage, où le principal défi est l'accès au financement.

Ce programme consiste à :

- Offrir une exemption d'impôt sur le gain en capital pour les investissements dans les entreprises en démarrage liées aux nouvelles technologies. L'investissement maximal donnant lieu au crédit d'impôt sur le gain en capital sera limité à 150 000 $ et devra être détenu pendant une période d'au moins trois ans;

- Attirer les entrepreneurs étrangers les plus talentueux à l'aide du programme Visa Démarrage Québec. Les entrepreneurs immigrants devront présenter un plan d'affaires et avoir obtenu un engagement de partenariat d'un groupe d'investisseurs ou d'un fonds de capital de risque. De plus, ils devront disposer de fonds de subsistance pendant la phase démarrage de leur entreprise. Ils devront s'engager aussi à apprendre le français.

2 - Adopter le dossier et le guichet uniques des entreprises

De plus, afin de réduire les coûts de formalités administratives, deux mesures seront mises en place : le dossier unique et le guichet unique.

- L'introduction du dossier unique permettra aux entreprises d'avoir un répondant-guide pour leurs relations avec l'appareil administratif de l'État. Ainsi, au lieu d'avoir un dossier dans plusieurs ministères et organismes gouvernementaux, l'entrepreneur n'aura qu'un seul dossier et s'adressera toujours à la même personne pour toutes les questions administratives relatives à son entreprise;

- Pour sa part, le guichet unique visera les différents programmes d'aide et de financement offerts aux entreprises. Celles-ci s'adresseront à Investissement Québec (IQ) pour avoir accès à l'ensemble des programmes, qu'ils soient offerts par IQ, les centres locaux de développement (CLD), les conférences régionales des élus (CRÉ) ou autre. De plus, une ligne téléphonique 1 800 PME sera mise sur pied pour toutes questions relatives aux PME.

3 - Croissance vers de nouveaux marchés

Avec la mondialisation, le développement de nouveaux marchés est l'un des défis qui se posent pour les PME (moins de 200 employés), particulièrement en région.

Pour relever ce défi, un gouvernement libéral s'engage à :

- Mettre en place un crédit d'impôt de 50 % sur les coûts de services de transport des PME (200 employés en moins) vers les autres provinces canadiennes et les marchés globaux, du point d'origine au point de destination. Ce crédit d'impôt aidera davantage les entreprises les plus éloignées des centres de distribution. Il incitera les entreprises à percer des marchés plus distants. Une entreprise pourra ainsi déduire 50 % de ses coûts de transport dans le calcul de son revenu imposable;

- Renforcer les 14 organismes régionaux de promotion à l'exportation (ORPEX) pour mieux soutenir les PME dans leurs stratégies d'exportation. Leurs effectifs seront accrus de 25 %;

- Mettre à contribution les chambres de commerce bilatérales (chambres de commerce française, italienne, latino-américaine, etc.) présentes au Québec pour intensifier les liens entre le Québec et les pays d'origine de nos communautés culturelles.

4 - Innovation

Développer une véritable culture de l'innovation est une condition de succès de la prospérité future du Québec. Il faut inévitablement miser sur l'économie du savoir, l'innovation et la créativité afin que le Québec demeure compétitif. Nos universités, centres de recherche et entreprises doivent aussi être en mesure d'œuvrer en synergie.

C'est pourquoi un gouvernement libéral s'engage à :

- Verser une aide immédiate à la réalisation des projets d'innovation avec le programme Créativité Québec (CQ), administré par Investissement Québec. Ce programme, qui sera doté d'une enveloppe de 150 M$, prévoira des aides directes, des prêts et des participations pour la réalisation de projets d'une valeur minimale de 2 M$ dans tout projet innovant, qu'il s'agisse d'acquisition de nouvelle technologie, d'amélioration d'un procédé de production ou du développement d'un nouveau produit;

- Offrir un congé de taxe sur la masse salariale pour faciliter l'embauche d'employés spécialisés, renforçant ainsi la capacité d'innovation d'une entreprise. Cette mesure abaisserait les taxes sur la masse salariale de 4,25 % sur les nouveaux emplois en exemptant l'entreprise de contribuer au Fonds des services de santé (FSS);

- Étendre à toutes les universités le modèle des Accélérateurs pour la création d'entreprises (ACET), développé par l'Université de Sherbrooke, qui permet à des finissants provenant de différentes facultés de soumettre leur projet de fin d'études dans le but de démarrer des entreprises technologiques novatrices.

5 - Transfert d'entreprises

D'ici 5 à 10 ans, 50 % des propriétaires dirigeants de PME prendront leur retraite. Assurer la continuité de l'entreprise devient un enjeu crucial de protection des emplois et de préservation de la propriété québécoise de ces entreprises. Tout comme nos PME, nos fermes font face à un besoin criant de relève avec le départ à la retraite de milliers de producteurs.

Un gouvernement libéral s'engage à :

- Offrir au fondateur d'une entreprise une exemption d'impôt de 750 000 $ sur le gain en capital s'il vend à sa famille ou à ses employés (personne engagée depuis au moins un an). Présentement, cette exemption est accordée seulement s'il vend à une personne non liée. Dans le secteur agricole, le plafond d'exonération d'impôt sera porté à 1 M $;

- Permettre au jeune agriculteur, qui se prépare à prendre la relève de ses parents ou grands-parents, d'accumuler de l'argent à l'abri de l'impôt dans un fonds Jeune agriculteur (comparable au fonctionnement du CELI). La contribution annuelle maximale sera fixée à 15 000 $. Le transfert progressif d'une ferme sera offert afin d'amortir l'achat des actifs sur plusieurs années tout en étant soutenu par le fonds Jeune agriculteur;

- Chaque vente sera révisée afin de s'assurer de la validité de la transaction.

Les PME, délaissées par le gouvernement du Parti Québécois, représentent les fondations sur lesquelles reposera notre action économique. Fort de la meilleure équipe économique jamais réunie ainsi que du ministre délégué aux PME, nous accompagnerons les entrepreneurs québécois et les PME dans toutes les phases de leur développement, parce que nous on s'occupe des vraies affaires.

- **Philippe Couillard**

04 AVRIL 2014

Relancer l'économie, pour la santé des Québécois : « L'Hôpital du Sacré-Cœur pourra continuer de compter sur notre appui »

Montréal, le 4 avril 2014. – Le candidat du Parti libéral du Québec dans la circonscription de de Saint-Laurent, Jean-Marc Fournier, et l'ancien ministre de la Santé et des Services sociaux et candidat dans la circonscription de Jean-Talon, le docteur Yves Bolduc, ont réaffirmé l'importance de procéder aux travaux de modernisation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Dans la circonscription de Saint-Laurent, l'Hôpital du Sacré-Cœur est un projet prioritaire. Cet hôpital joue un rôle central dans l'offre de soins hospitaliers, non seulement à Saint-Laurent et dans le nord de l'île de Montréal, mais aussi comme institution universitaire pour l'ensemble du Québec. La modernisation et la mise à niveau des installations sont essentielles.

- **Jean-Marc Fournier**

En plus de la modernisation de ses unités de soins, l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal souhaite également procéder à la construction d'un centre intégré de traumatologie, d'une unité mère-enfant et d'une unité d'endoscopie. « Nous renouvelons aujourd'hui notre engagement envers l'Hôpital du Sacré-Cœur. Nous serons à ses côtés pour faire progresser ces importants projets. D'ailleurs, si le Parti libéral s'est engagé à rétablir le financement du Plan québécois des infrastructures au niveau précédant les coupes de 15 milliards de dollars

imposées par le gouvernement Marois, c'est entre autres pour être en mesure de financer des projets comme ceux-ci », a ajouté le candidat dans Saint-Laurent.

M. Fournier et Dr Bolduc ont rappelé que le gouvernement libéral soutient l'Hôpital du Sacré-Cœur de façon continue depuis des années. Les importants investissements consentis à l'établissement ont d'ailleurs permis la création d'un nouveau service d'urgence et d'une unité ultramoderne de soins coronariens. Ils ont aussi rendu possible le réaménagement des services de réadaptation en ergothérapie et en physiothérapie, de même que des unités de chirurgie, de médecine de jour et d'endoscopie. Les soins ambulatoires de médecine interne, la clinique de chirurgie et de chirurgie cardiaque et celle d'endocrinologie ont aussi fait l'objet de travaux.

Ce que souhaite entreprendre l'Hôpital du Sacré-Cœur se situe à la jonction des deux priorités d'un gouvernement libéral: la relance de l'économie du Québec avec des investissements substantiels dans nos infrastructures et la modernisation de nos établissements de santé. Nous accompagnerons l'établissement vers la concrétisation de ces importants projets, qui se traduiront par un meilleur accès aux soins et aux services pour les patients.

- **Dr Yves Bolduc**

Parti Libéral du Québec

CADRE FINANCIER

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2014

18 MARS 2014

Alain Paquin, agent officiel. Imprimé au Parti libéral du Québec.

ENSEMBLE
ON S'OCCUPE DES
VRAIES AFFAIRES

Équilibrer...nos finances publiques

Le défi : Le Québec est en situation précaire au chapitre des finances publiques. Notre dette publique est la plus élevée de toutes les provinces canadiennes; le déficit budgétaire se creuse sous l'administration du Parti Québécois et les contribuables supportent un lourd fardeau fiscal qui nuit à notre compétitivité et à notre croissance économique. Afin que la classe moyenne puisse à nouveau aspirer à un avenir meilleur, nous devons bâtir une économie forte et créatrice d'emplois, et gérer avec beaucoup plus de rigueur les dépenses gouvernementales.

CADRE FINANCIER

- Un gouvernement du Parti libéral du Québec fera du retour à l'équilibre budgétaire une priorité. Pour ce faire, nous prendrons immédiatement des mesures pour relancer notre économie et l'emploi, et appliquerons une gestion rigoureuse des dépenses gouvernementales.
- Le Québec représente 23 % de la population canadienne. Cependant, nous ne produisons que 20 % de la richesse canadienne. Et nos dépenses publiques représentent 27 % des dépenses publiques de toutes les provinces. Nous devons accélérer la croissance économique et exercer un contrôle rigoureux des dépenses gouvernementales.

Notre plan prévoit :

REDÉMARRER NOTRE ÉCONOMIE

- Redémarrer notre économie et relancer l'emploi à très court terme grâce au crédit d'impôt à la rénovation et au rétablissement des crédits du Plan québécois des infrastructures. Il faudra créer un climat de confiance qui permettra aux entreprises de relancer leurs investissements.
- Notre cadre financier prévoit l'accélération de notre croissance économique pour rejoindre la moyenne canadienne de 4,5 % afin qu'elle corresponde à notre poids démographique. Outre les mesures à court terme pour redémarrer notre économie, la relance du Plan Nord +, le déploiement de la première Stratégie maritime de notre histoire et des mesures favorisant l'essor de nos PME, l'innovation et les exportations permettront d'accroître le rythme de croissance de notre économie.
- La croissance des revenus budgétaires prévus est compatible avec la création de 250 000 emplois au cours des 5 prochaines années.

GESTION RIGOUREUSE DES DÉPENSES

- Nous appliquerons une gestion très rigoureuse des dépenses gouvernementales. Des compressions de 1,3 milliard sur 2 ans seront réalisées en début de mandat à la suite d'une révision exhaustive des programmes gouvernementaux.
- Une commission permanente de révision de programmes et de leur mode de livraison sera instituée sous l'égide du Conseil du trésor.
- Comme il a été annoncé plus tôt dans la campagne électorale, des compressions dans la bureaucratie du réseau de la Santé et du ministère de l'Éducation permettront de réaliser des investissements dans les services aux patients et aux élèves.
- Les dépenses en santé et en éducation – les missions essentielles de l'État – augmenteront au rythme annuel de 4 % et de 3,5 % respectivement. Les crédits des autres ministères seront gelés globalement pour une période de 5 ans. Pour la durée du cadre financier, la croissance des dépenses sera maintenu sous 3 %.
- Toute nouvelle initiative de dépense non prévue dans ce cadre financier devra nécessairement être financée par des économies dans les dépenses de programmes. Nous imposerons ainsi ce que l'on appelle un «cran d'arrêt » aux dépenses publiques.

SURPLUS BUDGÉTAIRES

- La réalisation de surplus budgétaires est prévue dès 2015-2016.
- Les surplus budgétaires seront alloués à 50 % aux réductions d'impôt et à 50 % à la réduction du poids de la dette par des versements accrus au Fonds des générations.

ÉLIMINATION DE LA TAXE SANTÉ

- L'élimination graduelle de la taxe santé sur une période de 4 ans sera amorcée dès 2016-2017. Les familles bénéficieront également de l'indexation des tarifs des services de garde à 7 $ à partir du 1er janvier 2015. Elles éviteront ainsi le choc tarifaire découlant de la décision du Parti Québécois de porter à 8 $, puis à 9 $ les tarifs de garde.
- Nous réaliserons également une réforme en profondeur de la fiscalité. Nous réviserons le régime fiscal des particuliers et des entreprises afin qu'il soutienne davantage la croissance économique et récompense l'investissement, le travail et l'effort. Pour cela, nous mettrons en place une commission dans les premières semaines suivant l'élection.

LE COÛT DE NOS ENGAGEMENTS

- Le cadre financier est bâti à partir des résultats financiers pour 2013-2014 présentés dans le dernier budget du gouvernement du Québec. Nous avons adopté les mêmes prévisions sur 5 ans pour les transferts fédéraux, le service de la dette et les versements au Fonds des générations.
- Nous avons ajusté à la hausse le service de la dette pour tenir compte du rétablissement des crédits du Plan québécois des infrastructures. Nous rétablissons ainsi les crédits destinés à la réfection de nos routes et de nos établissements comme le souhaitent les contribuables.

Le TABLEAU 1 présente le coût de nos engagements. Ils sont présentés selon qu'il s'agisse de dépenses budgétaires, de dépenses fiscales ou d'immobilisations.

Le TABLEAU 2 présente les équilibres financiers sur une période de 5 ans, en incluant la réalisation de nos engagements.

TABLEAU 1
COÛTS DES ENGAGEMENTS
(MILLIONS $)

	TOTAL	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
DÉPENSES BUDGÉTAIRES *(impact sur les dépenses)*						
SECTEUR ÉCONOMIQUE						
Plan Nord *(dépenses budgétaires)*	301		40	87	87	87
Stratégie maritime *(dépenses budgétaires)*	214		50,0	54,5	54,5	54,5
Foret *(travaux sylvicoles + autres)*	397	53,0	53,0	97,0	97,0	97
SANTÉ / SOCIAL						
Soutien aux proches aidants	25	5	5	5	5	5
Investir dans les soins à domicile	250	50	50	50	50	50
Désengorger le réseau / 1re ligne	350	83	83	83	50	50
Pédiatrie sociale	60			20	20	20
Programme Municipalité amie des aînés	15	3	3	3	3	3
Lutte contre le décrochage et milieu de vie scolaire	130		20	30	40	40
Apprentissage des langues *(école)*	2	1	1			
Réduction de la bureaucratie / Education	-187,5	-22,5	-30,0	-37,5	-45,0	-52,5
Réduction de la bureaucratie / Santé	-1 200	-100	-200	-300	-300	-300
Total des dépenses budgétaires	**356**	**72,8**	**75,3**	**92,3**	**61,5**	**54,0**
DÉPENSES FISCALES *(impact sur les revenus)*						
SECTEUR ÉCONOMIQUE						
Préserver les PME Transfert d'entreprises *(et fermes)*	-300			-100	-100	-100
Nouveaux marchés pour les entrepreneurs	-31	-6,2	-6,2	-6,2	-6,2	-6,2
Stratégie maritime	-174			-58,0	-58,0	-58,0
SANTÉ / SOCIAL						
Inciter les aînés à demeurer actifs	-20	-2	-3	-5	-5	-5
Services de garde	-466	-29	-76	-99	-134	-128
Autres	-36	-7	-7	-7	-7	-7
Total des dépenses fiscales	**-1 027**	**-44,5**	**-92,5**	**-275,5**	**-310,5**	**-304,5**
Crédit d'impôt à la rénovation	**-300**	**-100**	**-200**			
DIVIDENDES DÉCOULANT DES GAINS D'EFFICIENCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT	**1 150**	**200,0**	**200,0**	**200,0**	**250,0**	**300,0**
IMMOBILISATIONS						
Rétablissement du PQI (+1 5G$)	**7 500**	**1 500**	**1 500**	**1 500**	**1 500**	**1 500**
Incluant le Plan Nord	324	65	65	65	65	65
Incluant la Stratégie maritime	500	100	100	100	100	100
Autres	800	50	150	150	150	50
Impact sur le service de la dette	**1 085**			**200**	**365**	**520**

TABLEAU 2
CADRE FINANCIER
(MILLIONS $)

	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
REVENUS						
Revenus autonomes	74 551	74 551	78 083	81 578	84 880	88 206
Mesures affectant les revenus		-44,5	-92,5	-275,5	-310,5	-304,5
Variation en %		*4,8*	*4,6*	*4,4*	*4,3*	*4,3*
Revenus autonomes ajustés	74 551	78 083	81 578	84 880	88 206	91 681
Mesures affectant les revenus		-100	-200			
Augmentation des dividendes des sociétés d'État		200	200	200	250	300
Transferts fédéraux	18 559	18 282	18 826	19 308	19 917	20 668
Total des revenus consolidés	**93 110**	**96 465**	**100 404**	**104 388**	**108 373**	**112 649**
DÉPENSES						
Dépenses	83 643	83 643	85 430	87 115	89 620	92 196
Mesures de réduction du déficit		-600	-750			
Variation en %		*2,875*	*2,875*	*2,875*	*2,875*	*2,875*
Dépenses ajustées		85 430	87 115	89 620	92 196	94 847
Mesures affectant les dépenses		72,8	75,3	92,3	61,5	54,0
Service de la dette ajusté	10 770	10 965	11 338	12 200	12 806	13 471
Total des dépenses consolidées	**94 413**	**96 468**	**98 528**	**101 912**	**105 064**	**108 372**
Provisions pour éventualités	125	125	125	250	250	250
Surplus (Déficit)	**-1 428**	**-128**	**1 751**	**2 226**	**3 059**	**4 027**
Versements au Fonds des générations	1 072	1 296	1 642	1 916	2 510	2 932
Solde budgétaire	**-2 500**	**-1 424**	**109**	**310**	**549**	**1 095**